



Rapport Annuel 2009
Annual Report 2009

Sommaire

Contents

Le mot du Président

Chairman's Message 1

Conseil d'Administration

Board of Directors 2

Bureau et permanents de l'AFTI

Executive Committee
and permanent members of the AFTI 4

Présentation de l'AFTI

Presentation of the AFTI 5

Membres de l'Association

Members of the Association 6

Personnes morales "membres de l'AFTI"

Corporate body "Members of AFTI" 7

Nos valeurs

Our values 8

Nos termes de référence

Our terms of reference 10

Chiffres-clés

Key figures 18

Mesure de l'activité

Measurement of activity 19

Les grandes étapes 2009

The major stages of 2009 20

Réalisations

Achievements 22

Manifestations

Events 30

Groupes de travail et observatoires

Working Groups and Monitoring Groups 40

Contacts

Contacts 56

L'exercice 2009 a été marqué par la crise planétaire qui a suivi la crise financière débutée en 2007 aux États-Unis. Ces événements ont eu des répercussions sur l'ensemble de l'industrie financière.

Dans ce contexte encore très difficile, 2009 a vu le renouvellement du Parlement et de la Commission ainsi que l'entrée en vigueur du traité européen de Lisbonne le 1^{er} décembre 2009.

Pour sa part, l'AFTI s'est efforcée de maintenir le cap et d'apporter à ses adhérents des prestations de qualité.

Dans le domaine des infrastructures, après la décision prise en 2008 par l'Eurosystème de lancer Target 2 Securities, les travaux se sont poursuivis avec pour objectif l'ouverture de la plate-forme paneuropéenne de règlement/livraison courant 2013. Le déploiement d'ESES Stream 3 d'Euroclear s'est achevé avec succès et les travaux continuent, en préparation de la Single Platform Custody. Pour sa part, NYSE Euronext a engagé le déploiement de sa plate-forme UTP. Enfin, les réflexions se sont poursuivies sur la mise en place d'une compensation centrale pour les dérivés en Europe et ont dominé la fin d'année 2009 et le début de 2010.

Nous avons lancé en 2009, à la suite des affaires Lehman Brothers et Madoff, un groupe transversal qui a travaillé tout au long de l'année sur l'impact de ces événements sur les métiers du dépositaire d'OPCVM et de la tenue de compte conservation. Nous avons décidé le lancement

The global crisis was the key event of 2009. Following on from the financial turmoil sparked off in the United States in 2007, the planetwide problems affected the entire financial industry.

During this challenging period, Europe elected a new Parliament and Commission, and the Lisbon Treaty came into force on 1 December 2009.

AFTI worked hard to keep abreast of all these developments and provide members with outstanding services.

In market infrastructure, after the Eurosystem's 2008 decision to launch Target 2 Securities, work continued on opening a pan-European settlement platform in 2013. In addition, Euroclear completed deployment of ESES Stream 3, efforts to get ready for Single Platform Custody continued, and NYSE Euronext began rolling out its Universal Trading Platform. Discussions on setting up a central clearing system for derivatives in Europe were a major focus in late 2009 and early 2010.

Following the Lehman Brothers failure and the Madoff fraud, in 2009 we set up a cross-disciplinary group that worked throughout the year on the impact of these events on fund depositaries and account providers. We launched an industry project on online voting for AGMs, commissioned studies on the harmonisation of corporate actions involving distributions and reorganisations and put the final touches to the code of practice for

Le mot du Président

Foreword from the Chairman

d'un projet industriel sur le vote par correspondance sur Internet pour les assemblées générales, commandé des études sur l'harmonisation des OST de distribution et de réorganisation et achevé la rédaction du Code de bonnes pratiques du Centralisateur d'OST. Nous avons également participé aux travaux sur le référentiel de connaissances minimales de l'AMF. 2009 a, par ailleurs, été la première année de fonctionnement du forum européen des dépositaires (ETDF : European Trustee and Depository Forum) dont l'AFTI est cofondatrice. À ce jour 7 pays le composent.

Dans le domaine des relations avec les universités, la Chaire d'Économie Expérimentale de Lumière Lyon II a fourni une première livraison concernant la future plate-forme de règlement/livraison Target 2 Securities. Par ailleurs, les travaux conduits par plusieurs professeurs agrégés des facultés de droit sur le projet d'offre de loi sur le droit des titres ont été achevés et ont fait l'objet d'une première publication.

2009 a également été impacté par d'intenses travaux dans la gestion d'actifs, avec la préparation de la transposition de la directive OPCVM IV, avec les premières réflexions sur la future directive AIFM et la poursuite de nos travaux avec l'AMF sur la gestion du passif et la responsabilité du Dépositaire d'OPCVM, ce sujet ayant également été traité en réponse à la consultation de la Commission européenne. Une mise à jour des travaux commandés par l'AFTI et l'AFG en 2004 sur la distribution et la circulation des OPCVM a été réalisée.

Nous avons également poursuivi nos réflexions sur le projet d'harmonisation européenne du traitement des OST et nous avons répondu à un nombre record de consultations (35) émanant des Autorités françaises et européennes.

Enfin, l'AFTI a organisé onze manifestations qui ont été consacrées au traitement des OST, au Service aux Émetteurs, au Droit du Titre, aux OPCVM, à la Green Economy, à des travaux universitaires, à la formation et aux innovations dans l'industrie financière.

Un travail inlassable a été réalisé par les dix groupes de travail et les quatre observatoires de notre Association. Nous avons voulu leur rendre hommage en publiant une photographie de chacun d'entre eux.

2010 sera l'année des 20 ans de l'AFTI. Dans un monde comme celui de l'industrie financière où tout va très vite, c'est l'âge de la maturité et aussi, pensons-nous, de la maîtrise, au service de nos adhérents et plus largement de la Place financière de Paris. Nous avons revu, pour cette occasion, notre charte graphique, notre logo, et nous nous sommes dotés d'une devise « La Dynamique du Post-Marché ».

Longue vie à notre Association. ■



Marcel Roncin Président Chairman

transfer agents for corporate actions. We also took part in work organised by the French securities regulator, AMF (Autorité des Marchés Financiers), on minimum-knowledge requirements for certification exams. In addition, 2009 marked the first year of operation for the European Trustee and Depository Forum (ETDF), of which AFTI is a co-founder. Seven countries are currently members.

Regarding relations with universities, the Chair in Experimental Economics at Lumière Lyon II University reported on the initial results of research on the future Target 2 Securities settlement platform. Meanwhile, the team of law professors working on a proposal for securities legislation completed and published their work.

It was a busy year in asset management as well. We prepared to transpose the UCITS IV Directive, began talks on the forthcoming AIFM Directive, and continued to partner the AMF on liabilities management and the responsibilities of fund depositaries – a subject we also addressed in a response to a European Commission consultation. The work commissioned in 2004 by AFTI and the French asset management association, AFG, on fund distribution and circulation was updated.

We continued discussions on the proposed European harmonisation of corporate actions processing and answered a record total of 35 consultations by French and European authorities.

AFTI organised 11 events, which explored corporate actions processing, corporate trust, securities legislation, investment funds, the green economy, university research, training and innovation in the financial industry.

Our ten working groups and four monitoring units worked tirelessly all year. We pay tribute to their effort by publishing pictures of each of them.

AFTI will be 20 in 2010. In the fast-changing financial industry, we feel that we can offer a mature perspective and a true command of our subject. We will bring these qualities to bear to serve our members and the French market as a whole. To mark the occasion, we have changed our graphic style and logo and introduced a new baseline: «Shaping the Post-Trade Industry».

Here's to many more years. ■



Conseil d'Administration

Board of Directors

L'AFTI est administrée par un Conseil composé de vingt administrateurs et d'un censeur.

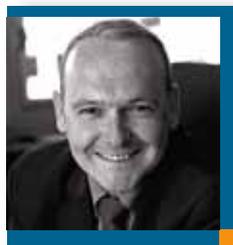
- Le Conseil nomme, parmi ses membres, le Président, deux Vice-Présidents, le Trésorier et un Trésorier adjoint.
- Le Conseil se réunit 10 fois dans l'année.
- Le Délégué Général, sous l'autorité et par délégation du Président, participe à la gestion de l'Association.

AFTI is administered by a Board made up of 20 members and one advisor.

- The Board appoints a Chairman, two Vice-Chairmen, a Treasurer and a Deputy Treasurer from among its members.
- The Board meets 10 times/year.
- A General Manager, delegated by and under the authority of the Chairman, is in charge of running the association.



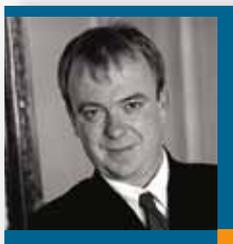
Marcel Roncin
BNP Paribas
Président
Chairman



Didier Rabier
Banque Palatine
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Alain Pochet
BNP Paribas Securities Services
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Emmanuel de Fournoux
AMAFI
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Céline Ringot
La Banque Postale
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Christophe Hémon
LCH.Clearnet SA
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Philippe Castelanelli
HSBC France
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Marie-Claire Plaud
Euronext Paris
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Tarak Achiche
ODDO & Cie
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



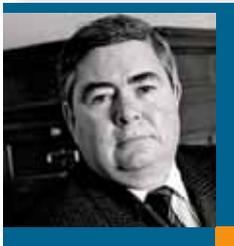
Laurence Martinez
ProCapital
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Bruno Prigent
Société Générale Securities Services
Vice-Président
Vice-Chairman



Éric Dérobert
CACEIS
Vice-Président
Vice-Chairman



Jean-Louis Landais
Jusqu'au-Until 18/05/2010
Banque de France
Trésorier **Treasurer**



Alexandre Gautier



Jean-Philippe Grima
Crédit Mutuel-CIC-Titres
Trésorier Adjoint
Deputy Treasurer



BPCE
Administrateur
Board member



Dominique De Wit
Crédit Agricole Titres
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



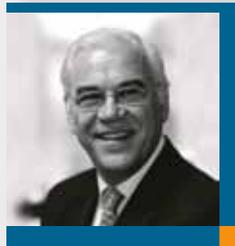
Valérie Urbain
Euroclear France
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Catherine Grandpierre-Mangin
OCBF
Représentant de Censeur
Advisor's Representative



Xavier Bonneru
LCL
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Norbert Cron
Natixis
Représentant d'Administrateur
Director's Representative



Éric de Nexon
Société Générale Securities Services
Représentant d'Administrateur
Director's Representative

Bureau et permanents de l'AFTI

Executive Committee and permanent members of the AFTI

Le Président, les Vice-Présidents, le Trésorier, le Trésorier adjoint et le Délégué général constituent le Bureau.

Le Bureau élabore les orientations et propositions à soumettre au Conseil. Il détermine les modalités et moyens de la mise en œuvre des décisions du Conseil et valide l'ordre du jour fixé par le Président.

The Chairman, Vice-Chairmen, Treasurer, Deputy Treasurer and General Manager make up the Executive Committee.

The Executive Committee draws up guidance and proposals to submit to the Board.

It determines the terms and resources used to implement Board decisions and approves the agenda set by the Chairman.



Marcel Roncin
BNP Paribas
Président
Chairman



Bruno Prigent
Société Générale
Securities Services
Vice-Président
Vice-Chairman



Éric Dérobert
CACEIS
Vice-Président
Vice-Chairman



Jean-Louis Landais

Jusqu'au-Until 18/05/2010

Banque de France
Trésorier Treasurer



Alexandre Gautier



Jean-Philippe Grima
*Crédit Mutuel-
CIC-Titres*
Trésorier Adjoint
Deputy Treasurer



Karima Lachgar
Délégué Général
General Manager

Équipe permanente AFTI AFTI Permanent Team



Karima Lachgar
Délégué Général
General Manager

Isabelle Castel
Attachée de Direction
Executive Assistant



Anaïs Marche
Secrétaire
Administrative
Secretary

Présentation de l'AFTI

Presentation of the AFTI

➔ **L'Association française des professionnels des titres (AFTI)** a été constituée en 1990 avec pour objet principal le rassemblement des professionnels des établissements des secteurs bancaires et financiers concernés par les instruments financiers. Après une dizaine d'années d'activité, l'Association a souhaité élargir son champ d'activité et est devenue une organisation professionnelle.

L'Association française des professionnels des titres a pour mission de promouvoir et de représenter les métiers du post-marché sur la Place de Paris et au sein de l'Union européenne. C'est dans cet esprit que les professionnels des activités de post-marché ont choisi de s'unir en une organisation professionnelle ouverte aux établissements de crédit, aux entreprises d'investissement et aux associations les représentant, aux entreprises de marché, aux chambres de compensation et aux dépositaires centraux, ainsi qu'aux prestataires de services d'investissement habilités par l'Autorité des Marchés Financiers dans les conditions fixées par le Livre III de son règlement général, indépendamment de leur statut et de leur taille, ainsi qu'aux personnalités ou aux institutions françaises ou étrangères. ■

➔ **The Association Française des Professionnels des Titres (AFTI)** was created in 1990 with the principal purpose of bringing together professionals from institutions in the banking and financial sectors involved in financial instruments. Ten years on, AFTI decided to broaden its field of activity and became a professional association.

AFTI's goal is to promote and represent the post-trade business on the Paris marketplace and within the European Union (EU). It was with this aim that post-trade professionals chose to come under the umbrella of a single professional association open to credit institutions and investment companies, along with their representative associations, market operators, clearing houses and central securities depositaries (CSDs), and also to investment services providers approved by the French securities regulator, AMF, under the conditions laid down in Book III of the AMF's General Regulation, regardless of their status or their size. The association is thus open to French and foreign persons or institutions. ■

Membres de l'Association

Members of the Association

➔ **L'Association** comprend les quatre catégories de membres suivantes :

Membres fondateurs et assimilés :

BNP Paribas, CACEIS, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, HSBC France, LCL, Natixis, Société Générale.

Membres de droit :

Euroclear France, Euronext Paris, LCH.Clearnet SA.

Membres professionnels des activités de post-marché appartenant à l'un des secteurs suivants :

- les établissements de crédit, leurs organes centraux pour ceux qui en sont dotés, les entreprises d'investissement, ainsi que les associations les représentant.
- les entreprises de marché et les dépositaires centraux.
- et, d'une manière générale, les établissements et services autorisés à effectuer des opérations de banque, tels qu'exposé à l'alinéa 1 de l'article L.518-1 du Code monétaire et financier.
- la Banque de France, la Caisse des Dépôts et Consignations.
- les filiales opérationnelles et prestataires de services spécialisés qui exercent des activités dans le domaine des instruments financiers.
- Sont également compris les partenaires professionnels nécessaires à l'exercice des missions des activités de post-marché.

L'ensemble de ces personnes morales doit avoir une activité significative dans l'Union européenne.

Membres associés :

Ils sont choisis parmi des personnes physiques ou morales, de droit public ou de droit privé, françaises ou étrangères qui, par leur connaissance des marchés, sont en mesure de contribuer aux travaux ou au rayonnement de l'Association. ■

➔ **The Association** has four member categories:

Founder members and similar:

BNP Paribas, CACEIS, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC, HSBC France, LCL, Natixis, Société Générale.

Ex officio members:

Euroclear France, Euronext Paris, LCH.Clearnet SA.

Post-trade professionals belonging to one of the following sectors:

- Credit institutions, their central bodies for those that have them, investment companies, along with their representative associations.
- Market operators and CSDs.
- Generally, institutions and departments authorised to undertake banking transactions, as stated in Paragraph 1 of Monetary and Financial Code Article L.518-1.
- Banque de France, Caisse des Dépôts et Consignations.
- Operational subsidiaries and specialised service providers that work in the field of financial instruments.
- Professional partners necessary to the exercise of post-trade activities are also included.

All these legal entities must have a significant level of activity in the European Union.

Associate members:

These are public or private, French or foreign individuals and legal entities that, through their knowledge of the markets, can contribute to AFTI's work or development. ■

Personnes morales

« Membres de l'AFTI »

Corporate « Members of AFTI »

<i>AILANCY</i>	<i>EUROPEAN FUND ADMINISTRATION FRANCE</i>	<i>NEXTRAINING</i>
<i>AIR LIQUIDE</i>	<i>EXANE</i>	<i>OCBF</i>
<i>ALFI</i>	<i>FINANCIÈRE MEESCHAERT</i>	<i>ODDO & CIE</i>
<i>ALLIANZ BANQUE</i>	<i>FIRST FINANCE</i>	<i>OSEO FINANCEMENT</i>
<i>AMAFI</i>	<i>FORTIS BANQUE NV/SA</i>	<i>OTC CONSEIL</i>
<i>ATOS WORDLINE FINANCIAL MARKETS</i>	<i>FORTIS BANQUE FRANCE</i>	<i>PRICE WATERHOUSECOOPER AUDIT</i>
<i>AUDISOFT CONSULTANTS</i>	<i>FORTIS INVESTMENT FINANCE</i>	<i>PROCAPITAL</i>
<i>AUREXIA</i>	<i>FRESHFIELD BRUCKHAUS DERINGER</i>	<i>PYXIS CONSULTING GROUP</i>
<i>AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS</i>	<i>GIDE LOYRETTE NOUËL</i>	<i>RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK FRANCE S.A.</i>
<i>BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE</i>	<i>GROUPAMA BANQUE</i>	<i>SEARL A. CHAUVET-LALOQUETTE</i>
<i>BANQUE DE FRANCE</i>	<i>GROUPE LYAUTEY CONSULTING</i>	<i>SILTEA</i>
<i>BANQUE DE NEUFLIZE OBC</i>	<i>HSBC FRANCE</i>	<i>SIX TELEKURS</i>
<i>BANQUE MARTIN MAUREL</i>	<i>INEUM CONSULTING</i>	<i>SOCIÉTÉ GÉNÉRALE</i>
<i>BANQUE PALATINE</i>	<i>INTERACTIVE DATA</i>	<i>SOLVING EFESO</i>
<i>BANQUE ROBECO</i>	<i>LA BANQUE POSTALE</i>	<i>SOPRA CONSULTING</i>
<i>BARCLAYS BANK PLC</i>	<i>LAZARD FRÈRES BANQUE</i>	<i>STATE STREET BANQUE S.A.</i>
<i>BEARINGPOINT FRANCE</i>	<i>LCH.CLEARNET SA</i>	<i>STERIA</i>
<i>BNP PARIBAS</i>	<i>LCL</i>	<i>SWIFT FRANCE S.A.S.</i>
<i>BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES</i>	<i>LEGAL & GENERAL BANK (FRANCE)</i>	<i>THE BANK OF NEW YORK MELLON</i>
<i>BPCE</i>	<i>MICHELIN CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS</i>	<i>UBS SECURITIES FRANCE SA</i>
<i>BRED BANQUE POPULAIRE</i>	<i>MORGAN STANLEY & CO INTERNATIONAL PLC</i>	<i>VBF CONSULTING</i>
<i>BROWN BROTHERS HARRIMAN</i>	<i>NATIXIS</i>	<i>VERMEG</i>
<i>CACEIS</i>		
<i>CAISSE CENTRALE DE REESCOMPTE</i>		
<i>CAPGEMINI</i>		
<i>CITIBANK INTERNATIONAL PLC</i>		
<i>CLEARSTREAM BANKING</i>		
<i>COMPAGNIE FINANCIERE ED. DE ROTHSCHILD BANQUE</i>		
<i>CORTAL CONSORS</i>		
<i>CRÉDIT AGRICOLE CHEUVREUX</i>		
<i>CRÉDIT AGRICOLE TITRES</i>		
<i>CRÉDIT DU NORD</i>		
<i>CRÉDIT FONCIER</i>		
<i>CRÉDIT MUTUEL CIC TITRES</i>		
<i>CRÉDIT MUTUEL CIC SECURITIES</i>		
<i>CRÉDIT MUTUEL ARKEA</i>		
<i>CRÉDIT SUISSE (FRANCE)</i>		
<i>CSC COMPUTER SCIENCES CORPORATION</i>		
<i>DELOITTE</i>		
<i>DEUTSCHE BANK AG</i>		
<i>DIFCAM</i>		
<i>DUBUS S.A.</i>		
<i>EQUINOX CONSULTING</i>		
<i>ERNST & YOUNG ET ASSOCIÉS</i>		
<i>EUROCLEAR FRANCE</i>		
<i>EUROGROUP</i>		
<i>EURONEXT PARIS</i>		



Nos valeurs

Our values

→ Cohésion des métiers

L'AFTI est au cœur des métiers du post-marché, et en même temps c'est l'Association qui fédère les équipes compétentes des principaux représentants de l'industrie financière, lesquelles participent directement aux travaux de ses groupes de travail et observatoires.

Du côté des activités, nous représentons la profession dans les dossiers qui participent à l'harmonisation et à l'intégration du Marché européen des capitaux.

Concernant nos adhérents, l'AFTI rassemble des banques, des entreprises d'investissement, des infrastructures de marché, des émetteurs, ainsi que des associations professionnelles compétentes dans ce domaine d'activité, des sociétés de conseil...

L'action de l'AFTI est avant tout nationale, au service de la Place de Paris, mais elle est de plus en plus tournée vers l'Europe, et notamment vers les grandes institutions que sont la Commission européenne, le Parlement, ainsi que la Banque centrale européenne.

Elle assure enfin un lien étroit avec le monde de l'éducation, notamment avec un certain nombre de grandes universités, et elle facilite l'ouverture de filières professionnelles. ■

→ Cohesion of the business

AFTI is rooted in the post-trade sector. At the same time, it brings together experts from the main representatives of the financial industry, who participate in its working groups and monitoring units.

We represent the industry on issues that touch on the harmonisation and integration of European financial markets.

Our membership includes banks, investment firms, market infrastructure operators, issuers, professional associations from the sector and consulting firms.

Our goal is to serve the French market, so our activities have a primarily domestic focus. However we are doing more work at European level, particularly with the large institutions such as the European Commission and Parliament and the European Central Bank (ECB).

We maintain close links to the academic world and enjoy special ties with a number of important educational institutions as we seek to promote the development of professional training streams. ■

→ Dynamique de proposition

La plupart des grands dossiers relatifs au post-marché sont aujourd'hui européens. Force de proposition, l'AFTI œuvre en conséquence et participe directement aux réflexions qui donnent naissance à des textes (études d'impact, propositions de directives) sous des formes diverses (échanges de correspondances, entretiens téléphoniques, déplacements en lien direct avec les instances elles-mêmes).

Nous intervenons en outre systématiquement pour répondre aux nombreuses consultations sur les thèmes du post-marché, qu'elles émanent des autorités françaises ou européennes. Nos réponses sont souvent communes avec d'autres associations de la Place de Paris.

Notre périmètre d'intervention est défini par nos « termes de référence ». ■

→ Generating proposals

Most of the major post-trade issues are now European in nature. As a force for advocacy, AFTI shapes its action accordingly and takes part directly – through letters, phone calls and meetings with relevant institutions – in the deliberations that lead up to impact studies, draft directives and other important documents.

We respond to all the many consultations held by French and European authorities on post-trade issues. We routinely prepare joint responses with other associations representing the Paris financial centre.

Our Terms of Reference set out the scope of our action. ■

→ Vecteur d'information

L'AFTI accorde beaucoup d'importance à l'information de ses adhérents. Nos métiers évoluent à une vitesse fulgurante et la maîtrise de l'information est un atout important.

Pour ce faire, nous avons développé plusieurs canaux :

- Internet, avec un site entièrement rénové et en phase avec le rythme de l'actualité (éditoriaux, alertes, restitution des groupes de travail et observatoires).
 - Manifestations qui permettent, sous forme de petits-déjeuners, d'amphis et de conférences, de restituer les meilleurs dires d'experts, et qui favorisent les rencontres entre adhérents.
 - Revue « spécial conférence », nouvelle lettre sur l'actualité européenne, rapport annuel.
 - Support sur CD-Rom pour restituer les Amphis. ■
-

→ Supplying information

Keeping members informed is a priority for AFTI. Our businesses change extremely swiftly, and having the proper information is a huge advantage.

We provide information through several channels:

- Online, via our revamped website, which supplies breaking news, editorials, alerts, as well as feedback from working groups and monitoring units.
 - Events, including breakfast meetings, lectures and conferences, which enable members to get together and receive expert insight on different topics.
 - Our conference reviews, the new European newsletter and our annual report.
 - Lectures on CD-Rom. ■
-



Nos termes de référence

Le post-marché, composante essentielle de l'industrie financière française, regroupe au sein des groupes de travail et des observatoires de l'AFTI, un grand nombre d'experts qui sont en charge d'une veille continue et qui assurent des travaux de recherche et d'analyse sur un périmètre de plus en plus large. Il est apparu indispensable d'opérer une segmentation de ces divers métiers, et de les organiser en trois grandes catégories :

- La compensation et le règlement/livraison.
- La gestion d'actifs.
- Le service aux émetteurs.

Ces trois grandes familles d'activités recouvrent tous les cœurs de métiers de notre Association, allant de la tenue de compte conservation à l'administration de fonds, en passant par la centralisation des assemblées générales, les opérations sur titres, le dépositaire d'OPCVM, ainsi que les fonctions support que sont le juridique et le fiscal.

Cette segmentation donne une meilleure visibilité externe à nos activités, notamment vis-à-vis des pouvoirs publics et des autorités européennes. Le post-marché est en effet composé d'un grand nombre d'activités dont certaines sont de haute technologie et dont la présentation pour le non-spécialiste n'est pas aisée. Vous trouverez en pages suivantes une présentation rapide de nos trois cœurs de métiers, déclinés sous forme de « termes de référence ».

Gestion d'actifs Asset management	12
Compensation et règlement/livraison Clearing and settlement	14
Services aux émetteurs Issuers Services	16

Our terms of reference

The French post-trade sector is a key component of the French financial industry. AFTI working groups and monitoring groups comprise a large number of experts who perform continuous monitoring, research and analysis across an ever-widening spectrum of post-trade issues. It was deemed necessary to segment these businesses and organise them into three categories:

- Clearing and settlement
- Asset management
- Issuer services

The three main categories encompass all AFTI's core businesses, including custody, fund administration, transfer agency services for general meetings, corporate actions, depository services and legal and tax support functions. This segmentation gives our activities good external visibility, notably vis-à-vis domestic and European authorities and public policymakers. This important because the post-trade sector covers a wide range of activities, some of which are highly technical and cannot be easily explained to non-specialists.

The following section presents the Terms of Reference that shape our three core businesses.



Nos termes de référence

Our terms of reference

→ Gestion d'actifs

Plus que jamais l'actualité bancaire et financière et notamment les affaires Lehman Brothers et Madoff ont démontré l'intérêt pour l'industrie de la gestion d'actifs de l'harmonisation de la fonction dépositaire en Europe que l'AFTI appelle de ses vœux depuis de nombreuses années.

À titre d'exemple les dépositaires irlandais, allemands ou britanniques n'ont pas les mêmes responsabilités que les dépositaires français vis-à-vis des prime brokers, ce qui explique d'ailleurs le faible développement de la gestion alternative avec prime broker en France.

L'actif des fonds étant de plus en plus diversifié, il conviendrait de définir par type d'instrument le mode de conservation en distinguant la tenue de compte conservation (valeurs mobilières) de la tenue de

position (contrats OTC, produits dérivés...).

Par ailleurs, l'AFTI estime important pour la protection des investisseurs d'opérer une distinction entre les fonds dits OPCVM des fonds non coordonnés. La protection de l'investisseur doit être plus forte s'agissant des fonds coordonnés destinés en général à la clientèle retail.

Ce travail d'harmonisation enfin devenu une priorité reconnue par les instances communautaires doit nécessairement s'accompagner d'un travail similaire s'agissant des autres grands acteurs de la chaîne de traitement des fonds.

En effet, au niveau européen, le cadre réglementaire repose uniquement sur le triptyque fond/société de gestion/dépositaire et occulte le rôle pourtant fondamental d'autres acteurs de la gestion d'actifs et

notamment du valorisateur dont le rôle et les missions sont actuellement débattus à l'occasion de l'adoption du projet de directive sur les fonds alternatifs (AIFM).

De manière générale, compte tenu de la complexité des situations, il nous semble indispensable que la chaîne de responsabilité qui comprend les investisseurs, les gestionnaires, les distributeurs, les prime brokers, les valorisateurs, les teneurs de comptes conservateurs et les dépositaires soit clarifiée.

Surtout, il convient de veiller au respect de l'adéquation entre le coût du risque supporté par chacun des acteurs et les ressources qu'il peut mettre en face : fonds propres, assurances, revenus tirés de ces activités. ■





→ Asset Management

Recent banking and financial developments, particularly the Lehman Brothers failure and the Madoff fraud, have demonstrated more acutely than ever the need for the asset management industry to harmonise the depositary function in Europe – something that AFTI has been calling for many years.

Take for example the fact that Irish, German and UK depositaries do not have the same responsibilities as French depositaries towards prime brokers, which explains why alternative investing using prime brokerage services has seen such little growth in France.

With fund assets becoming ever more diverse, custody methods must be determi-

ned by instrument type, with a distinction between custody (mainly securities) and position-keeping (mainly over-the-counter contracts, derivatives, etc).

Furthermore, AFTI believes that it is important for investor protection to distinguish between UCITS and non-harmonised funds. Protection should be enhanced in the case of retail UCITS.

At long last, EU institutions are prioritising this harmonisation project. But it must be accompanied by similar initiatives involving the other major participants in the fund processing chain. This is because the European regulatory framework is based solely on the fund/management company/depositary grouping, and ignores the crucial role

played by other asset management participants, particularly the valuator, whose role and responsibilities are currently being debated as part of the draft directive on alternative investment fund managers.

In general, given the complex situations in play, we feel it essential to clarify the chain of responsibility linking investors, managers, distributors, prime brokers, valutors, account providers and depositaries.

Above all, it is essential to ensure that participants' risk-related costs are commensurate with the resources they can draw on to cope with risk, such as equity, insurance and income from their activities in the area. ■

Nos termes de référence

Our terms of reference

→ Compensation et règlement/livraison

Les infrastructures de post-marché sont essentielles pour le bon fonctionnement des marchés européens de capitaux et la stabilité financière en Europe : elles exploitent des plates-formes spécifiques assurant la sécurité des échanges. Elles ne peuvent assurer que des risques opérationnels dans leurs fonctions de prestataires centraux (et non des risques de crédit ou financiers). Elles peuvent être considérées comme étant d'importance systémique.

Une clarification de la définition des activités de post-marché est nécessaire à l'échelle de l'Union européenne pour favoriser l'intégration et la concentration de ces infrastructures.

Les fonctions essentielles qu'elles remplissent doivent être reconnues et clairement distinguées des activités commerciales, afin d'éviter tout problème de risque et de concurrence. À cet égard, des règles de concurrence précises et élaborées ex ante sont nécessaires pour éviter aux infrastructures de marché de se trouver en position dominante.

Sous réserve du respect de ces principes, l'AFTI est favorable à une consolidation européenne des infrastructures de marché dès lors que les activités de négociation, de compensation et de règlement/livraison sont clairement séparées au sein d'entités distinctes.

L'AFTI s'investit dans l'harmonisation des pratiques et des règles de marché sans lesquelles la consolidation des seules plates-formes ne produirait pas tous les bénéfices attendus par le marché. Des avancées ont été réalisées dans ce domaine, notamment au sein des marchés en euros couverts par Euroclear (projet ESES).

Parmi les infrastructures, les chambres de compensation (CCP) jouent un rôle central de lien entre le trading et le règlement/livraison, mais aussi de sécurisation des membres de marché et de leurs opérations. Jusqu'à un passé récent, les CCP ont assez peu alimenté les débats stratégiques, lesquels étaient réservés aux activités de trading et de settlement.

La crise financière braque aujourd'hui ses projecteurs sur le clearing, en raison des risques systémiques propagés par les marchés et elle met en évidence les vertus de la compensation centrale, assurée par des établissements à statut bancaire et travaillant en monnaie banque centrale. La compensation est chargée de contribuer à la réduction des risques systémiques, par l'utilisation d'appels de marges systématiques et en nettant les positions prises par les acteurs.

Les chambres de compensation n'ont pas encore fait l'objet d'une harmonisation et

elles peuvent présenter des différences significatives entre elles.

L'AFTI est favorable à la démarche européenne engagée dans le cadre du G20 de septembre 2009 qui a mis l'accent sur le nécessaire renforcement de la robustesse des infrastructures pour éliminer le risque systémique.

Dans ce contexte, l'AFTI demande la création de chambres de compensation en zone euro pour les produits dérivés, disposant d'un lien étroit avec la Banque Centrale Nationale émettrice de la monnaie de libellé des dérivés.

Par ailleurs, l'AFTI participe activement au projet Target 2 Securities conduit par l'Eurosystème, lequel a vocation à simplifier la gestion de la monnaie Banque Centrale en Europe et en euros et à avoir accès à un seul pool de garanties ou de collatéral.

Nous avons besoin d'une plate-forme commune où s'effectueront la totalité des dénouements en Europe ainsi que leur règlement/livraison intégré, par le biais de procédures opérationnelles unifiées.

Nous en attendons une plus grande sécurité et une baisse des coûts. ■



→ Clearing and settlement

Post-trade infrastructure providers are vital to orderly capital markets and financial stability in Europe. They operate special platforms that provide transaction security. They may only take on operational risk in their capacity as central service providers (not credit or financial risk) and may be considered to be systemically important.

A clearer definition of what constitutes post-trade activities is needed at EU level to promote integration and concentration among infrastructure providers.

The essential functions that they deliver should be recognised and clearly distinguished from commercial activities to eliminate problems relating to risks or competition. Precise ex ante competition rules are therefore needed to ensure that market infrastructure providers do not find themselves in a dominant position. Provided these principles are satisfied, AFTI supports consolidation of Europe's infrastructure providers, as long as trading, clearing and settlement activities are clearly separated within distinct entities.

AFTI is working towards the harmonisation of market practices and rules, without which platform consolidation alone will not produce all the benefits expected by the market. Advances have been made in this field, notably within Euroclear euro markets as part of the ESES project.

Among the various infrastructure providers, clearing houses, or central counterparties (CCPs), play a pivotal role as the link between trading and settlement, but are also crucial in terms of member and transaction security. Until recently, CCPs played little part in strategic discussions, which focused on trading and settlement.

But the financial crisis turned the spotlight squarely on clearing. Because of the way systemic risk spread through the markets, the crisis highlighted the value of clearing, which helps mitigate risk through margin calls and position netting. CCPs have not yet been harmonised and there may be substantial differences between them.

AFTI supports the European initiative introduced as part of the G20 meeting in

September 2009, which stressed the need to make market infrastructure more robust in order to eliminate systemic risk.

Accordingly, AFTI is calling for euro area CCPs to be set up for derivatives. These clearing houses should be closely linked to the national central banks that issue the currency in which the derivatives are denominated.

AFTI is also participating actively in the Eurosystem's Target 2 Securities project, which is intended to simplify the management of central bank money in Europe and in euros and provide access to a single pool of guarantees and collateral.

We need a shared platform that can handle all settlements as well as integrated delivery in Europe through unified operational procedures.

The benefits will be enhanced security and lower costs. ■



Nos termes de référence

Our terms of reference

→ Services aux émetteurs

L'évolution du droit de vote des actionnaires est un enjeu majeur du métier des services aux émetteurs.

Dans cet esprit l'AFTI a accueilli positivement l'adoption de la directive Droit des Actionnaires qui facilitera l'exercice des droits de base de ceux-ci en assemblée générale, et qui rendra possible l'exercice transfrontalier de ces droits. Il nous paraît essentiel que le nécessaire exercice d'harmonisation européenne n'entraîne pas la mise en œuvre de pratiques moins rigoureuses qui remettraient en cause la forte sécurisation qui caractérise aujourd'hui les assemblées générales d'actionnaires françaises.

Des dispositions ont été adoptées en France visant à faciliter le vote des actionnaires en assemblée générale, notamment la suppression définitive de toute immobilisation ou blocage, la record date à J-3 mise en place en France en 2006 sous l'impulsion de l'AFTI, et l'adoption d'une signature électronique « simplifiée ». L'AFTI est également très attachée à la valeur de l'exercice du droit de vote, et rappelle que la dématérialisation et la comptabilité en partie double permettent de répondre à cet objectif essentiel dans le cadre de la démocratie actionnariale.

Pour rappel, en France, le vote en assemblée générale d'actionnaires se caractérise par trois grands principes : les assemblées générales disposent d'un fort pouvoir délibérant, le système de vote est totalement dématérialisé, et les teneurs de compte sont reconnus par les émetteurs comme des « tiers de confiance » soumis au secret bancaire.

L'AFTI collabore très activement au processus de définition des standards liés à

la levée des barrières Giovannini, dont les standards pour les assemblées générales (inclus dans la « Barrière 3 »). La définition actuelle de ces standards a d'ailleurs pris en compte une partie des remarques et recommandations de l'AFTI. Nous souhaitons notamment que soit retenue, à la fin du processus, la clause de « opt out » en ce qui concerne la communication de l'information jusqu'au détenteur final.

L'AFTI sera attentive à ce que la réglementation communautaire conforte les règles essentielles de la démocratie actionnariale dont, au premier plan, la qualité d'actionnaire qui doit être, en toutes circonstances, attachée à l'exercice du droit de vote.

En ce qui concerne l'exercice de ce droit par le biais d'intermédiaires, l'AFTI souhaite que la réglementation confirme l'esprit de la directive (notamment en ce qui concerne l'exercice du droit de vote par un mandataire) et n'autorise pas l'emploi de mandats implicites au profit d'intermédiaires.

Cela justifie selon nous l'encadrement strict des intermédiaires détenant des titres pour compte de tiers.

L'AFTI est attachée à l'identification précise de l'actionnaire final supportant le risque économique et au principe du respect de ses droits, afin que nul ne puisse voter à sa place sans l'existence d'un mandat ou d'instructions traçables donnés de manière explicite. Dans cet esprit, l'AFTI est persuadée que la mise en œuvre d'une procédure européenne normalisée d'identification des investisseurs finaux représenterait un apport significatif.

Concernant les modalités techniques de traitement des opérations, l'AFTI prépare le développement du vote par Internet pré-assemblée via la création d'un sys-

tème d'information et de collecte de vote dématérialisé, géré par un opérateur, et qui sera alimenté à partir des sites des teneurs de comptes/conservateurs, par lesquels les actionnaires pourront transmettre directement leurs instructions de vote.

L'AFTI travaille également sur l'opportunité d'une numérisation plus complète des échanges d'informations (demande de cartes d'admission en assemblée générale). Dans le but d'alléger le processus de centralisation des assemblées générales, l'AFTI recommande la numérisation des échanges d'informations entre les teneurs de comptes conservateurs et l'émetteur ou son mandataire.

Sur un plan général, l'AFTI estime que la numérisation des formulaires de vote par les intermédiaires financiers accélérerait les réponses au centralisateur de l'assemblée générale, donnerait une meilleure visibilité de la participation des actionnaires (suivi du quorum) et, à terme, faciliterait les échanges liés à la confirmation des votes. L'AFTI recommande dans ce contexte le recours à des procédures électroniques sécurisées par la transmission de ces formulaires à distance et préconise la mise en œuvre d'une normalisation européenne des formulaires, tant des supports eux-mêmes que de leur méthodologie de traitement.

Enfin, le développement durable nous conduit à nous inscrire dans une logique respectueuse de l'environnement, à la fois plus sûre et plus économique. Environ 10 millions de bulletins de vote par correspondance sont actuellement adressés chaque année en France aux actionnaires. ■



→ Issuers Services

Evolving legislation on shareholder voting rights is a focal point of concern for the corporate trust industry.

For this reason, AFTI warmly welcomed the adoption of the Shareholder Rights Directive, which will make it easier for shareholders to exercise their basic rights at general meetings and also allow them to exercise their rights on a cross-border basis. However, this necessary European harmonisation process must not result in looser practices that might undermine the high levels of security that are a hallmark of French general meetings.

France has adopted provisions to make it easier for shareholders to vote at general meetings. These measures include the elimination of tie-up and blocking requirements, the D-3 record date system introduced in France in 2006 at the urging of AFTI, and the adoption of simplified electronic signature arrangements. AFTI sets great store by the exercise of voting rights. Paperless methods and double-entry accounting make it possible to achieve this crucial objective in the context of shareholder democracy.

Voting at shareholder general meetings in France is based on three principles: meetings are vested with extensive decision-making powers; voting systems are entirely paperless; and issuers recognise account providers as «trusted third parties» that are subject to banking secrecy laws.

AFTI is collaborating actively in standard-setting linked to the removal of the Giovannini barriers. This includes standards for general meetings, which are covered by Barrier 3. In their current form, the proposed standards partly reflect our comments and recommendations. We

would especially like the final version to include the opt-out clause on providing information to final unit holder.

AFTI will keep a close eye to make sure that EU regulation upholds the basic rules of shareholder democracy. Particularly important is shareholder status, which must always be linked to the exercise of voting rights.

As regards the exercise of voting rights via intermediaries, AFTI wants the rules to reflect the spirit of the Directive, notably as regards choosing a proxy and the latter's exercise of voting rights, and prohibit the use of implicit proxies for intermediaries. In our view, this is a reason for strict oversight of intermediaries that hold securities for third parties.

AFTI believes that the final shareholder, who bears the economic risk, should be precisely identified. Similarly shareholders' rights must be respected – no-one should be able to vote for a shareholder without a proxy or explicit, traceable instructions. For this reason, we are confident that introducing a standardised European procedure for identifying final investors would be a significant step forward.

On the question of processing procedures, AFTI is working on pre-meeting online voting through a paperless operator-run information and collection system. Information would be input to the system from account provider websites through which shareholders could directly transmit their voting instructions.

AFTI is also exploring the options for more extensive digitisation of data interchange (e.g. applications for general meeting admission cards).

In a bid to make the transfer agency process less cumbersome, AFTI recommends digitising data interchange between account providers and the issuer or its representative.

More generally, AFTI believes that the digitisation of voting slips by financial intermediaries would speed up responses to transfer agents, provide better visibility on shareholder participation (keeping track of the quorum) and, further out, pave the way for vote confirmation. AFTI thus recommends using secure electronic procedures through the remote transmission of voting slips, and calls for European standardisation of voting slips and the methods used to process them.

Furthermore, with sustainable development concerns in mind, and given that some 10 million postal voting slips are sent out to shareholders each year in France, we are keen to support an approach that is not only more environment-friendly but also cheaper and more secure. ■



Chiffres-clés

Key figures



5 039
milliards d'euros
billion euros

Total de l'encours
de la conservation
chez le dépositaire central

Total outstanding custody
with the CSD

1 063
milliards d'euros
billion euros

Conservation d'OPCVM
UCITS Custody

1 419
milliards d'euros
billion euros

Conservation d'actions
Equities custody

28
millions
million

Mouvements
dénoués

Transactions
settled at the CSD

79 656
milliards d'euros
billion euros

Capitaux traités chez
le dépositaire central

Capital processed
at the CSD

33 345

Nombre total de valeurs
admises

Total number of securities
accepted at the CSD

Source Euroclear France

Mesure de l'activité

Measurement of activity

Gouvernance

Governance

26

réunions du Bureau,
du Conseil et des Comités
board, executive committee
and committees meetings

52

heures de réunions
hours of meetings

222

sujets traités
issues addressed

244

participants
participants

Groupes de travail

Working Groups

122

réunions
meetings

253

heures de réunion
hours of meeting

488

sujets traités
issues addressed

1 467

participants
participants

Manifestations

Events

12

événements
events

28

heures
hours

52

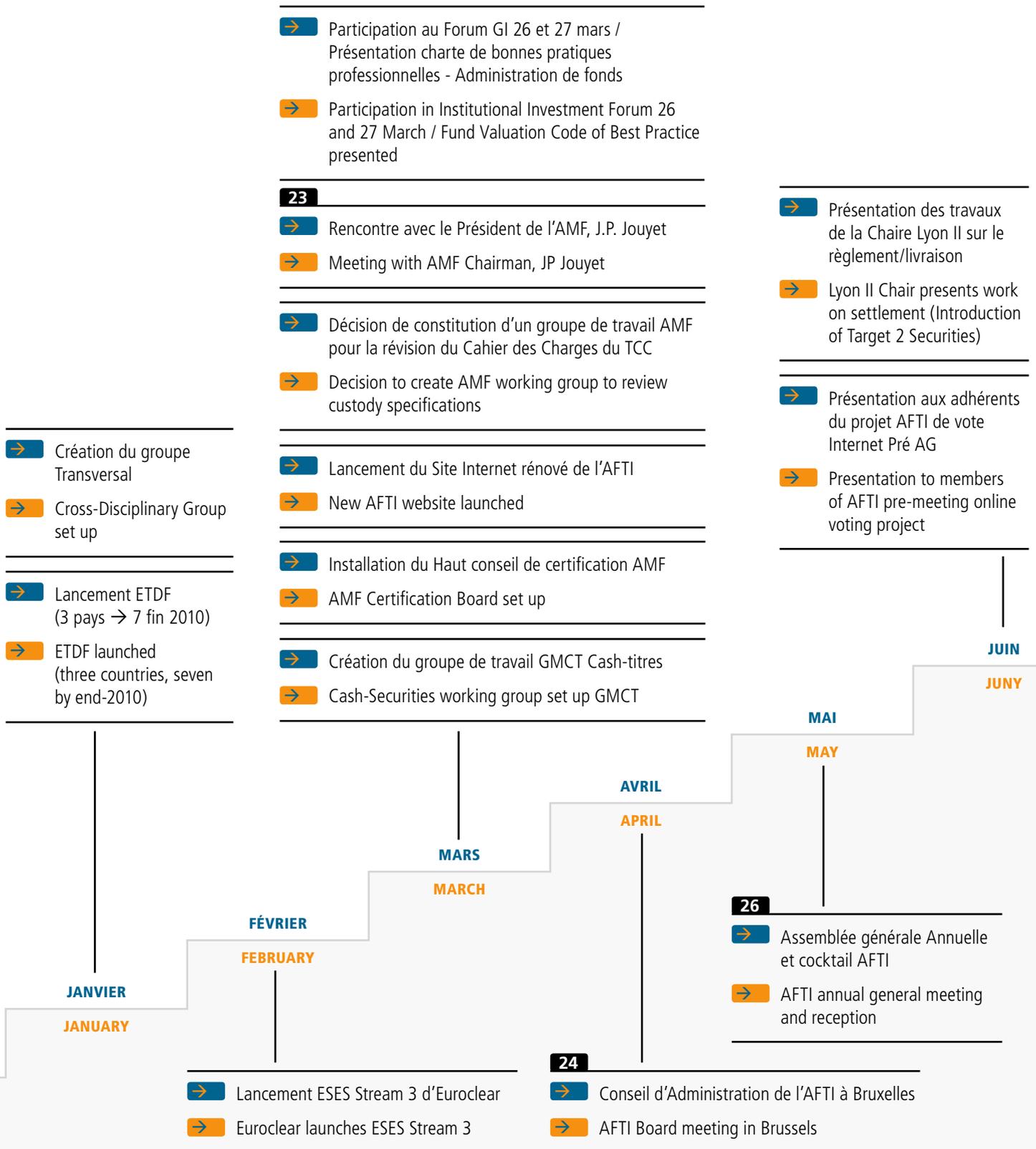
sujets traités
issues addressed

1 120

participants
participants

Les grandes étapes 2009

The major stages of 2009





23

- Annonce par la Commission européenne d'une proposition de Règlement instituant une autorité des marchés financiers
L'AFTI prend la Présidence du Forum Dépositaire européen ETDF jusqu'à janvier 2010
- European Commission announces proposed regulation to create a European financial markets authority
AFTI takes the ETDF Presidency until January 2010

27

- Présentation au Conseil d'Administration du projet définitif sur le « vote par Internet en Pré AG »
- Final project on pre-meeting online voting project presented to Board

- Présentation du nouveau logo et de la nouvelle baseline de l'AFTI
- New logo and baseline unveiled

JUILLET

JULY

6

- Diffusion de la plaquette « offre de loi »
- Proposal for Legislation on Securities Law published

AOÛT

AUGUST

SEPTEMBRE

SEPTEMBER

OCTOBRE

OCTOBER

1

- Mise en œuvre du Traité européen de Lisbonne
- Lisbon Treaty comes into effect

2

- Séminaire AFTI/AFG
- AFTI/AFG strategic seminar
- Participation de l'AFTI au Comité de Place AMF sur la directive OPCVM 4 et à tous les sous-groupes de travail
- AFTI takes part in AMF marketwide committee on UCITS IV Directive and all sub-working groups

NOVEMBRE

NOVEMBER

DÉCEMBRE

DECEMBER

- Participation de l'AFTI au livret de connaissances détaillées relatif au référentiel AMF
- AFTI participates in preparing detailed handbook to accompany AMF knowledge requirements relating to certification



Réalisations

L'AFTI s'investit fortement dans les débats tant français qu'européens en finançant des études, en rédigeant des textes de référence ou encore en répondant aux consultations émanant des régulateurs.

Quatre études ont été conduites en 2009. Elles ont porté sur la formation professionnelle, l'activité émetteurs, et sur les opérations sur titres.

Nous avons répondu à trente-cinq consultations, lesquelles ont concerné Euroclear, l'AMF, la BCE, la Commission européenne, CESR, la Direction Générale du Trésor, avec pour thèmes principaux la gestion d'actifs, Target 2 Securities et le droit du titre.

Étude vote par Internet - pré-assemblée générale Pre-meeting online voting	24
Étude OST de distribution en titres (H2D) Corporate actions involving securities distributions (H2D)	25
Étude OST de réorganisation (HDR) Corporate actions involving reorganisations (HDR)	26
Certification professionnelle / cartographie des besoins en formation du post-marché Professional Certification / Mapping post-trade training needs	27
Consultations Consultations	28

Achievements

AFTI makes a big contribution to debate both at home and in Europe by funding research, drafting rules and regulations, and responding to consultations by regulators.

Four studies were carried out in 2009, dealing with professional training, issuers and corporate actions.

We responded to 35 consultations by Euroclear, the AMF, the ECB, the European Commission, CESR and the French Treasury, covering topics such as asset management, Target 2 Securities and securities legislation.



→ Vote par Internet pré-assemblée générale

La loi NRE (mai 2001) a ouvert la voie au vote à distance par des moyens électroniques. Malgré cette ouverture au plan des textes, le vote a été freiné par des contraintes juridiques sur la signature électronique certifiée, dispositif qui n'est pas adapté à la situation. Une première amélioration intervient en 2006 avec l'introduction de la signature simplifiée. Dans le souci de répondre aux attentes des émetteurs en matière de vote à distance sécurisé par Internet, l'AFTI a souhaité être force de proposition dans ce domaine en :

- Intégrant dans la réflexion tous les acteurs de la chaîne de vote.
- Mettant en place un groupe de travail réunissant des centralisateurs d'assemblée, des émetteurs et des établissements financiers teneurs de comptes conservateurs.
- Élaborant des propositions d'évolution juridiques.

Principes de fonctionnement

- Développement d'un Référentiel « assemblée » et d'une base documentaire.

- Capacité offerte aux actionnaires d'exercer leurs droits facilement par Internet avant la tenue de l'assemblée, en lieu et place des formulaires papier actuels.

Le teneur de compte conservateur est le point d'entrée unique pour accéder au système.

Il génère une information dans laquelle il garantit l'identité du votant, qui est le titulaire du compte titres, et il certifie le nombre de droits de vote.

Il transfère de manière sécurisée la connexion à un système central. À partir de ce moment, l'actionnaire est connecté au système d'information et de collecte des instructions de vote.

Le Système

Il met à disposition de l'actionnaire (présenté par le teneur de compte conservateur) les informations relatives à l'assemblée. Il propose à l'actionnaire des écrans pour qu'il instruisse ses votes, acquitte la réception et met à sa disposition toutes informations ultérieures liées au statut de son vote.

Le centralisateur intègre dans l'urne unique de l'assemblée générale les éléments collectés.

Par ailleurs, les formulaires « papier » qui continueront à être utilisés seront scannés dès leur arrivée chez le teneur de compte conservateur. Les informations dématérialisées seront ensuite transmises au système d'information et de collecte.

Objectifs

- Une vision globale du processus de vote qui privilégie le numérique.
- Des technologies déjà opérationnelles.
- Un consensus de Place tous acteurs confondus (Émetteurs, Centralisateurs, Teneurs de compte...) pour accélérer ce processus de mutation et pour basculer dans le numérique.
- Un processus qui s'intègre dans les évolutions européennes.
- Une démarche respectueuse de l'environnement. ■

→ Pre-meeting online voting

The New Economic Regulation Act of May 2001 authorised remote voting using electronic means. Although the way was clear in terms of the rules, voting was held back by legal problems stemming from the system of certified electronic signatures, which was unsuited to the requirements.

Matters improved in 2006 with the introduction of simplified signature arrangements.

To respond to issuers' expectations on secure remote online voting, AFTI has endeavoured to come up with proposals in this area by:

- bringing all voting chain participants into discussions.
- creating a working group made up of transfer agents, issuers and account providers.
- drafting proposed legal changes.

Guiding principles

- Develop an General Meeting reference framework and database.

- Enable shareholders to easily exercise their rights online before the meeting, instead of using current hardcopy forms.

The account provider is the only gateway to the system.

The account provider generates information that guarantees the identity of the voter, who is the holder of the securities account, and certifies the number of voting rights.

The account provider uses a secure means to transfer the connection to a central system. At that point, the shareholder is connected to the system in place to provide information and gather voting instructions.

The system

The system enables shareholders (introduced by the account provider) to access information about the meeting. It lets shareholders cast their votes, acknowledges reception and provides subsequent information on voting status.

The transfer agent places all the information gathered in the meeting ballot box.

The account provider will scan any remaining hardcopy slips on arrival and forward the dematerialised information to the information/collection system.

Objectives

- Overall view of voting process that stresses digital approach.
- Technologies that are already operational.
- Marketwide consensus (issuers, transfer agents, account providers, other participants) on speeding up the change and switching to digital.
- Process that dovetails with developments within Europe.
- Environmentally-friendly solution. ■



→ OST de distribution en titres (H2D)

En juillet 2006, l'Association des Dépositaires Centraux Européens (ECSDA) a publié un rapport sur la suppression de la barrière 3 Giovannini qui a pour objet l'élimination d'obstacles ayant trait aux opérations sur titres et propose un certain nombre de standards pour augmenter l'efficacité du traitement national et transfrontalier des opérations sur titres.

L'implémentation de ces standards en France s'effectue par étapes. Dans ce cadre, plusieurs chantiers ont déjà été menés à bien par l'industrie financière de la Place de Paris, notamment :

- la modification du régime de transfert de propriété des titres, effective depuis avril 2006.
- la mise en œuvre d'un nouvel ordonnancement des dates pour les distributions de dividendes en espèces en novembre 2007 à l'occasion du lancement d'ESES Stream 1 d'Euroclear.

La phase suivante concerne l'harmonisation des opérations de distribution en titres.

La feuille de route prévoit une implémentation totale des recommandations pour les distributions obligatoires en 2010 au plus tard.

Une étude de faisabilité a été menée par l'AFTI

sur le 2^e semestre 2008.

Cette étude a conclu à la possibilité d'harmoniser les pratiques françaises avec les standards européens sur ce type d'opération à un horizon compatible avec les délais nécessaires à l'aménagement des procédures et des traitements chez les différents acteurs.

La mise en place de différents groupes de travail a permis :

- D'étudier les impacts de la réforme sur les métiers et les acteurs.
- D'analyser les modifications éventuelles des schémas de comptabilisation des flux.
- D'identifier des points d'attention, dont notamment :
 - Les opérations de type division.
 - Le processus de délivrance du visa par l'AMF pour les opérations concernées.

Le résultat de ces réflexions a servi de base à la rédaction d'un cahier des charges.

Les opérations sur titres (OST) concernées portent sur les opérations de distributions de titres c'est-à-dire sur les événements par lesquels l'émetteur d'un titre remet aux détenteurs de ces titres un

produit (ex: espèces, titres, droits, etc.) qui n'affecte pas le titre donnant lieu à distribution.

Ces événements peuvent être obligatoires ou obligatoires avec options mais ne s'effectuent jamais au gré du porteur.

En application des « Market Standards for Corporate Actions Processing » en cours et à l'instar de ce qui est déjà pratiqué sur d'autres Places Européennes pour les opérations de distribution de titres, la mise en œuvre de la réforme en France implique une déconnexion entre la date de distribution des titres issus de l'opération définie par l'émetteur et leur date de négociation au plus tôt. Cette date de négociation doit être préalable à la date de mise en paiement et le délai séparant ces deux dates doit être égal au délai standard de règlement/livraison, soit 3 jours Target.

Le délai ainsi créé entre la date de négociation des titres issus d'une opération de distribution, et la date de l'application des OST, réduira donc mécaniquement le volume des régularisations sur les transactions en cours à la date de mise en paiement. ■

→ Corporate actions involving securities distributions (H2D)

In July 2006 the European Central Securities Depositories Association (ECSDA) published a report on removing Giovannini Barrier 3. The report's objective was to remove obstacles relating to corporate actions and put forward a number of standards to make national and cross-border processing of corporate actions more efficient.

These standards are being implemented in France in stages. The French financial industry has already completed several projects, including:

- changes to the regime for transferring ownership of securities, effective since April 2006.
- implementation of a new timing sequence for distributions of cash dividends in November 2007 when Euroclear's ESES Stream 1 was launched.

In the next stage corporate actions involving securities distributions are to be harmonised. Under the associated roadmap, the recommendations on mandatory distributions are to be fully implemented by 2010 at the latest.

AFTI carried out a feasibility study in the second half of 2008. It found that French practices could be harmonised with European standards for this type of action within a period consistent with the time needed for participants to adjust procedures and processing.

Different working groups have been set up to:

- Assess how the reform might impact businesses and participants.
- Analyse the potential changes to the accounting arrangements for flows.
- Identify points to watch, including:
 - Stock splits.
 - The AMF approval process for affected actions.

The outcome of these discussions was used as the basis for preparing a set of specifications.

The affected actions concern securities distributions, that is, situations where the issuer delivers particular proceeds to the beneficial (cash, securities, entitlements, etc.) without affecting the underlying security.

These actions may be mandatory or mandatory with options, but are never carried out at the unit-holder request.

In accordance with the Market Standards for Corporate Actions Processing and in line with practices in other European financial centres as regards securities distributions, introducing the reform in France entails separating the distribution date for securities resulting from the issuer's action and the earliest date on which they can be traded. This trading date must be before the payment date, and the time separating the two dates must be equivalent to the standard settlement timeframe, i.e. three Target days.

The extra time created between the trading date for securities issued in connection with a distribution and the date on which corporate actions take effect will therefore automatically reduce the volume of adjustments on transactions in process at the payment date. ■

→ OST de réorganisation (HDR)

Le second rapport Giovannini définit les quinze barrières conditionnant la création d'un marché unique du post trade en Europe. La barrière trois traite de l'harmonisation du traitement des opérations sur titres. La suppression de cette barrière a été entreprise par le Corporate Actions Joint Working Group (CAJWG) qui réunit un large panel d'acteurs du post trade pour définir les pratiques harmonisées à mettre en place au niveau européen. Des standards définissant les dates de référence des opérations sur titres et leur ordonnancement ont été rédigés.

L'étude AFTI a porté sur l'ordonnancement des dates de réorganisation.

Ses objectifs ont été :

- La description des principes de modification des procédures induites par les standards européens.
- La description de l'application concrète des standards envisagés sur le marché français.
- L'identification des principaux impacts et la description des solutions.
- La définition du travail restant à mener pour pouvoir appliquer ces standards aux

opérations de réorganisation.

Aucun point bloquant ou critique n'a été rencontré au cours de l'étude. Des aménagements parfois conséquents des processus aujourd'hui en place seront nécessaires mais l'application des standards sur les OST de réorganisation n'est pas remise en cause.

Principales préconisations

- Les systèmes d'information et les processus des différents établissements (notamment CSD et TCC) devront être adaptés afin de prendre en compte les nouvelles dates prévues par les standards.
- Avec la mise en œuvre des nouveaux standards évoqués, la règle du changement du code ISIN trois jours avant la fin de période de souscription d'une OPA n'a plus lieu d'être et il est donc proposé de la supprimer.
- Dans l'attente du développement permettant un traitement automatisé des transferts de titres conformément aux standards, l'utilisation des francos à effet est préconisée.
- Il serait souhaitable qu'une règle de Place définisse les conditions d'indemnisation des rompus.

- Le délai séparant la Market Deadline de la publication des résultats pourra être supérieur à un jour.

- Il apparaît nécessaire de positionner la Payment Date obligatoirement un jour après la Record Date.

L'étape suivante précisera comment organiser le passage vers le processus cible en s'assurant de la prise en compte des spécificités techniques de chaque opération. Le travail passera notamment par :

- La complétude du tableau Euroclear France pour s'assurer que chacune des opérations de réorganisation aujourd'hui traitées sur le marché français est bien reprise dans la nouvelle typologie Euroclear France et pourra s'intégrer au processus cible conforme aux standards CAJWG.
- La rédaction d'un cahier des charges qui permettra notamment de détailler l'ensemble des impacts techniques du passage au processus cible, de fournir un premier chiffrage des évolutions IT nécessaires et de proposer un premier calendrier détaillé prenant en compte ces éléments. ■

→ Corporate actions involving reorganisations (HDR)

The second Giovannini report defined the 15 barriers to the creation of a single post-trade market in Europe. Barrier 3 deals with the harmonisation of corporate actions processing. The Corporate Actions Joint Working Group (CAJWG), a broad panel of post-trade participants, has taken on the job of removing the barrier by determining the harmonised practices that need to be introduced at European level. Standards setting out key dates and time sequencing for corporate actions have been prepared.

AFTI conducted a study on time sequencing for reorganisations.

The objectives were to:

- Describe the principles underpinning the procedural changes introduced by European standards.
- Show how the proposed standards would actually be implemented on the French market.
- Identify the main impacts and describe solutions.
- Identify the work still needed to be able to apply the standards to reorganisation corporate actions.

The study did not discover any sticking points or critical issues. Although the current processes will require some significant changes, the study found no reason why the standards could not be applied to these corporate actions.

Main recommendations

- The information systems and processes of institutions (particularly CSDs and account providers) will have to be adapted to accommodate the new dates provided for under the standards.
- With the new standards, the rule on changing ISIN code three days before the end of the subscription period for a takeover bid is no longer appropriate and it is proposed that it be abolished.
- Pending developments that will allow automated processing of securities transfers in accordance with the standards, it is recommended that forward-dated free of payment transactions be used.
- It would be useful to have a market rule to determine the compensation terms for odd lots.

- The time separating the market deadline from the publication of results could be longer than one day.
- The payment date must be one day after the record date.

The next stage will specify how to organise the transition to the target process by ensuring that the specific technical features of each action are factored in. This will involve:

- Checking that Euroclear France's corporate action table is complete, to ensure that all reorganisation actions currently processed on the French market are taken into account in the new Euroclear France classification and can be integrated in the target process in accordance with CAJWG standards.

- Preparing a set of specifications that will make it possible to detail all the technical impacts of the transition to the target process, quantify the necessary IT changes and propose a preliminary timetable that includes these factors. ■

→ Certification professionnelle / Cartographie des besoins en formation du post-marché

1. Certification professionnelle

Cette étude a permis de contribuer à la rédaction du livre des connaissances détaillées relatif au référentiel de connaissances minimales de l'AMF.

Le livre des connaissances concernant le post-marché

Le post-marché intervient sur toute la chaîne de traitement des opérations qui ont lieu après la phase de négociation des ordres et qui conduisent à la bonne exécution des transactions et autres instructions sur titres financiers. Les titres échangés sont inscrits sur le compte de l'investisseur chez son teneur de compte en même temps que dans les livres du dépositaire central.

Les activités de post-marché qui se font sur le marché réglementé (bourse) ou de gré à gré (OTC) sont les suivantes :

- Négociation puis compensation des titres.
- Livraison des titres et règlement des espèces pour le compte des investisseurs.
- Conservation des titres dans les comptes des investisseurs.
- Administration de la vie des titres inscrits au

compte des investisseurs (opérations sur titres - OST). Les principaux acteurs intervenant dans le domaine du post-marché pour le bon fonctionnement du règlement des transactions sont :

- Le teneur de compte conservateur (TCC) qui reçoit et traite l'ordre du client et tient son compte titres.
- La bourse où s'effectue la négociation des opérations.
- La chambre de compensation qui effectue le netting.
- Le dépositaire central pour la phase règlement/livraison des titres.

2. La cartographie des besoins du post-marché / formation

Un groupe de travail sur la cartographie des besoins du post-marché dans le domaine de la formation a été créé suite au séminaire formation de l'AFTI du 20 octobre 2008.

Objectif :

Apporter aux responsables post-marché, ressources humaines, formation, et aux écoles et universités un

éclairage quant aux besoins actuels et futurs des banques dans le domaine du post-marché.

L'ancienneté et les cursus :

En province les personnels de 50/60 ans représentent 45 % des effectifs, alors qu'en région parisienne, 42 % d'agents ont entre 40 et 50 ans. Seulement 1 collaborateur sur 6 a moins de 5 ans d'ancienneté.

Importance des niveaux < Bac (24 %), contre 20 % au niveau bancaire général et un total des niveaux ≤ Bac + 2 représentant 2/3 des effectifs. Les métiers du post-marché sont confrontés à des évolutions technologiques et organisationnelles rapides et importantes.

Les impacts des chantiers :

- Décloisonnement entre les activités domestiques et internationales.
- Développement des cellules de soutien ou d'appui pour le réseau.
- Peu d'impacts sur les effectifs.
- Des impacts forts en termes de compétences et de qualités requises. ■

→ Professional Certification / Mapping post-trade training needs

1. Professional certification

This study provided input in efforts to prepare the detailed handbook to accompany the AMF's minimum-knowledge requirements.

Post-trade handbook

The post-trade sector is involved in all post-trade processing of actions that lead to the proper execution of trades and other instructions involving financial securities. Traded securities are recorded simultaneously in the investor's account with the account provider and on the CSD's books.

Post-trade activities on the regulated market (i.e. stock exchange) or over the counter are as follows:

- Securities trading and clearing.
- Securities delivery and cash settlement on behalf of investors.
- Securities custody in investor accounts.
- Administration of corporate actions affecting securities in investor accounts.

The post-trade sector's main participants, who work to ensure orderly trade settlement, are:

- Account providers, who receive and process customer orders and keep securities accounts.
- The stock exchange, where trades are performed.
- The CCP, which takes care of netting.
- The CSD, which handles securities settlement.

2. Mapping post-trade training needs

A working group was set up to map post-trade training needs following the AFTI training seminar on 20 October 2008.

Objective:

Provide post-trade, HR and training managers, as well as educational institutions, with insight into the current and future training needs of banks in the post-trade sector.

Length of service and qualifications:

Outside the capital region, employees aged between 50 and 60 make up 45% of staff, while in the Paris region, 42% of employees are aged between 40 and 50.

Just one employee out of six has fewer than 5 years of service.

A high proportion of people have not completed their secondary education (24% compared with 20% in the banking industry generally), and people with less than two years of post-secondary education make up two-thirds of staff.

The post-trade industry is facing fast and far-reaching technological and organisational changes.

Impact of work programmes:

- Desegregation of domestic and international activities.
- Development of units to provide support or network assistance.
- Little impact on staff.
- Major impact on requisite skills and qualities. ■

Consultations

Consultations



L'année 2009 s'est illustrée par une activité record de l'Association au niveau des réponses aux diverses consultations des autorités publiques et instances privées tant au niveau national qu'europpéen. Avec pas moins de 35 réponses dont la plus grande partie a concerné cette année encore la gestion d'actifs, l'AFTI s'est montrée particulièrement réactive sur ses trois principaux cœurs de métiers.

Liste des réponses AFTI aux consultations 2009

18 décembre 08	Commission européenne	Hedge funds
6 janvier	AMF	Classifications OPCVM
7 janvier	DGTPE	Article COMOFI sur le TPI OPC
11 janvier	CESR	Consultation de CESR sur les mesures de niveau 2 de la directive OPCVM IV
6 février	BCE	Consultations du T2S Process Efficiency (handling of securities financing instructions et Rules for recycling)
9 février	Commission européenne	Révision directive 97/9/CE
24 février	AMF	Classifications OPCVM monétaires
24 février	CESR	Recommandations CESR/BCE
16 avril	AMF	Article sur l'encadrement des conflits d'intérêt OPCI
17 avril	Commission européenne	Rapport du Legal Certainty Group sur le droit des titres
30 avril	BCE	CASG - mini-consultation sur les CA
30 avril	AMF	2 nd e consultation sur les OPCVM monétaires
4 mai	AMF	2 nd e consultation sur l'encadrement des conflits d'intérêts OPCI
8 mai	BCE	Market consultation on issue 6 « Period for data archiving », issue 9 « Future-dated and back-dated instructions » and issue 11 « T2S non-mandatory matching fields », Process Efficiency Sub-Group proposals.
11 mai	DGTPE	Consultation sur directive AIFM
26 mai	DGTPE	Consultation sur décret blanchiment
3 juin	AMF	Consultation sur instruction 2009-02 prospectus OPCI agréés
4 juin	AMF	Externalisation doctrine
17 juin	AMF	Étude 1 ^{re} génération FCPI 1997-2007
18 juin	AMF	Modification du règlement général de l'AMF sur FCPR
29 juin	AMF	Plan stratégique pluriannuel
1 ^{er} juillet	DGTPE	Décret SICAF
3 juillet	BCE	Consultation sur les URD et GFS
3 juillet	Commission européenne	Consultation sur dérivés OTC
3 juillet	Commission européenne	Consultation sur l'harmonisation de la fonction dépositaire
17 juillet	BCE	Consultation T2S sur issues 3,4, 5 et 7
23 juillet	AMF	Modification du règlement général de l'AMF sur FCPR
24 juillet	BCE	Consultation T2S issue 8 et 10
15 août	FBE	Consultation sur les standards General Meetings
27 août	AMF	Consultation sur l'instruction 2009-01 procédure d'agrément des OPCI
septembre	Euroclear France	T2S White Paper
5 septembre	AMF	FCPR contractuels
8 septembre	CESR	Mesures de niveau 2 directive UCITS IV passeport SDG
17 septembre	CESR	Consultation mesures de niveau 2 UCITS IV sur mergers et master feeders
11 décembre	FBE	Consultation sur les standards General Meetings



AFTI responded to a record number of consultations in 2009 by national and European public authorities and private groups. Sending no fewer than 35 responses, mostly in asset management once again, AFTI was extremely busy in its three core business areas.

AFTI responses to 2009 consultations

18 december 08	European Commission	Hedge funds
6 January	AMF	Fund classifications
7 January	French Treasury	Monetary and Financial Code article on identifiable bearer securities in collective investment schemes
11 January	CESR	UCITS IV Directive Level 2 measures
6 February	ECB	T2S Process Efficiency (handling of securities financing instructions and rules for recycling)
9 February	European Commission	Revision to Directive 97/9/EC
24 February	AMF	Money market fund classifications
24 February	CESR	CESR/ECB Recommendations
16 April	AMF	Article on regulating conflicts of interest in real estate CIS
17 April	European Commission	Legal Certainty Group report on securities legislation
30 April	ECB	CASG - mini-consultation on Corporate Actions
30 April	AMF	2 nd consultation on money market funds
4 May	AMF	2 nd consultation on regulating conflicts of interest in real estate CIS
8 May	ECB	Market consultation on issue 6 «Period for data archiving», issue 9 «Future-dated and back-dated instructions» and issue 11 «T2S non-mandatory matching fields», Process Efficiency Sub-Group proposals.
11 May	French Treasury	AIFM Directive
26 May	French Treasury	Money laundering decree
3 June	AMF	Instruction 2009-02 on prospectuses of authorised real estate CIS
4 June	AMF	Disseminating AMF positions
17 June	AMF	Study on 1 st generation of (FCPI) private equity funds 1997-2007
18 June	AMF	Amendment to AMF General Regulation on FCPR venture capital funds
29 June	AMF	Multi-year strategic plan (FCPR)
1 ^{er} July	DGTPE	Decree on closed-end investment funds (SICAF)
3 July	ECB	URD and GFS (T2S)
3 July	European Commission	OTC derivatives
3 July	European Commission	Harmonisation of the depositary function
17 July	ECB	T2S consultation on issues 3,4, 5 and 7
23 July	AMF	Amendment to AMF General Regulation on FCPR venture capital funds
24 July	ECB	T2S consultation on issues 8 and 10
15 August	FBE	Standards for General Meetings
27 August	AMF	Instruction 2009-01 on authorisation procedure for real estate CIS
September	Euroclear France	T2S White Paper
5 September	AMF	Contractual FCPR venture capital funds
8 September	CESR	UCITS IV Directive Level 2 measures on management company passport
17 September	CESR	UCITS IV Level 2 measures on mergers and master/feeders
11 December	EBF	Standards for General Meetings



Manifestations

10 février - Petit-déjeuner

- Les innovations de SWIFT pour les instruments financiers et leurs impacts en 2009

5 mars - Amphi

- Green Economy : Relais de croissance pour le post-marché?

26 mars - Amphi

- Le projet CCBM2 : La future plate-forme commune à l'ensemble des banques centrales nationales pour la gestion des garanties de l'Eurosystème

8 avril - Conférence

- Harmonisation européenne du traitement des opérations sur titres. Quelles démarches, quel planning, quels défis?

13 mai - Petit-déjeuner

- Offres de formation post-marché et enjeux de la certification professionnelle des acteurs de marché

26 mai

- Assemblée générale de l'AFTI

25 juin - Conférence

- Les services aux émetteurs dans le cadre de l'harmonisation européenne, quelles perspectives?

30 septembre - Petit-déjeuner

- Les nouveaux développements SWIFT pour l'industrie financière

19 octobre - Amphi

- Chaire d'Économie Expérimentale de Lyon : 1^{er} bilan & Macro planning de Place C3P : présentation

12 novembre - Conférence

- Offre de loi sur le droit des titres

17 novembre - Petit-déjeuner

- Les entretiens Gide/AFTI

9 décembre - Conférence

- OPCVM : de l'état des lieux au rebond

Events

10 February - Breakfast meeting

- SWIFT innovative developments for financial instruments and their impact in 2009

5 March - Lecture

- The Green Economy: A new growth driver for the post-trade sector?

26 March - Lecture

- CCBM2 project: the future common platform used by all national central banks to manage Eurosystem collateral

8 April - Conference

- European harmonisation of corporate actions processing: approaches, timetable and challenges

13 May - Breakfast meeting

- Post-trade training solutions and the issue of professional certification for market practitioners

26 May

- AFTI general meeting

25 June - Conference

- Outlook for corporate trust in the context of European harmonisation

30 September - Breakfast meeting

- New developments by SWIFT for the financial industry

19 October - Lecture

- Lyon Chair in Experimental Economics: initial results of research & Timetable of major industry projects (C3P)

12 November - Conference

- Proposal for Legislation on Securities Law

17 November - Breakfast meeting

- Gide/AFTI latest developments on legislative, regulatory and tax issues

9 December - Conference

- Investment funds: from taking stock to taking off



Petits-déjeuners

Breakfast meetings

➔ 10 février

Les innovations de SWIFT pour les instruments financiers et leurs impacts en 2009

SWIFT poursuit ses innovations technologiques de manière à réduire le coût d'utilisation pour ses clients tout en augmentant la résilience de son réseau. La nouvelle interface Alliance Lite est désormais disponible et permet aux institutions à faible volume de bénéficier de la puissance du réseau SWIFTnet à moindre coût. Les développements de standards ISO 20022 et l'extension de SWIFTnet "Accord aux instruments financiers" offrent de nouvelles perspectives d'augmentation du STP et de réduction du risque opérationnel.

Partenariat: SWIFT

➔ 10 February

SWIFT innovative developments for financial instruments and their impact in 2009

SWIFT continues to devise innovative solutions to reduce user costs while making its network more resilient. The new Alliance Lite interface is now available and gives low-volume institutions a cheaper way to tap into the power of the SWIFTnet network. The development of ISO 20022 standards and the extension of SWIFTnet Accord to securities open up new prospects for increasing STP and reducing operational risk.

Partnership: SWIFT

➔ 13 mai

Offres de formation post-marché et enjeux de la certification professionnelle des acteurs de marché

Dans le cadre de la réflexion lancée par l'AMF le 21 juillet 2008 sur la mise en place d'un dispositif de certification des connaissances réglementaires des professionnels des activités de marché en France, sur lequel se penche actuellement le Haut Conseil Certificateur de Place, et qui a fait l'objet d'un arrêté publié en janvier 2009, l'AFTI a organisé un petit-déjeuner consacré aux offres de formation et à la certification professionnelle. Ce petit-déjeuner a été organisé en partenariat avec le CFPB et a été consacré à l'univers des certifications actuelles et à venir. Nous avons ainsi eu l'occasion de revenir sur les concepts et l'ingénierie des certifications tant en France qu'en Europe. Le CFPB a présenté sa méthodologie en matière de référentiels métiers et formations, notamment celle retenue pour les métiers titres. Enfin, la certification professionnelle AMF a clôturé notre session. Les enjeux structurants pour la profession bancaire, les premiers contours du (des) référentiel (s) de connaissances et de l'examen ont également été discutés.

Partenariat: CFPB

➔ 13 May

Post-trade training solutions and the issue of professional certification for market practitioners

On 21 July 2008, the AMF launched a debate on creating a certification framework covering the regulatory knowledge requirements of market professionals in France. The Financial Skills Certification Board is examining this issue, which was the subject of an order published in January 2009. As part of the discussions, AFTI teamed up with CFPB, a banking industry training organisation, to hold a breakfast meeting on training solutions and professional certification, with a focus on current and future certifications. There will be more opportunities to talk about certification concepts and systems in both France and Europe. The CFPB presented its methodology for business and training reference frameworks, including the framework used for the securities industry. The session ended with a look at the AMF's future professional certification scheme. The initial outlines of the reference framework(s) and examinations, which are key issues for the banking industry, were also discussed.

Partnership: CFPB



➔ 30 septembre
**Les nouveaux développements
SWIFT pour l'industrie
financière**

La coopérative SWIFT poursuit ses développements destinés à l'industrie des instruments financiers. Alliance Lite – proposé en 2008 aux entreprises et banques – s'enrichit de nouvelles fonctionnalités pour répondre aux besoins des sociétés de gestion. Par ailleurs de nouveaux outils sont proposés au marché en vue de faciliter la migration d'ISO 15022 vers ISO 20022 sur le marché des fonds. Finalement, une stratégie ambitieuse est mise en place sur le marché « Asset Servicing ».

Un retour sur Sibos qui s'est déroulé à Hong Kong a été également proposé.

Partenariat: SWIFT

➔ 30 September
**New developments by SWIFT
for the financial industry**

SWIFT, a cooperative group, is continuing to develop new solutions for the financial industry. Alliance Lite, which was made available in 2008 to companies and banks, now has new functions to meet the needs of management companies. The market is also being offered new tools to facilitate the move from ISO 15022 to ISO 20022 on the investment fund market. In addition, an ambitious strategy is being introduced for the asset servicing market.

There was also a briefing on the Sibos conference, which took place in Hong Kong.

Partnership: SWIFT

➔ 17 novembre
Les entretiens Gide/AFTI

L'objet de ces entretiens annuels organisés par l'AFTI et Gide Loyrette Nouel est de faire le point dans un cadre informel et convivial sur l'actualité juridique et fiscale, réglementaire et jurisprudentielle intéressant les métiers des professionnels du titre. L'actualité 2009 est à cet égard particulièrement riche. Des experts de haut niveau ont présenté l'état de l'art sur certains des principaux dossiers du moment.

Partenariat: Gide Loyrette Nouel

➔ 17 November
Gide/AFTI informal conference

The purpose of this annual event organised by AFTI and Gide Loyrette Nouel is to provide an informal, enjoyable forum in which to review the latest legal, tax and regulatory developments affecting securities professionals. Top experts gave presentations on the state of play in a number of key issues for 2009, which was an especially eventful year.

Partnership: Gide Loyrette Nouel



➔ 5 mars

Green economy: Relais de croissance pour le post-marché?

En ce début d'année 2009, le monde est confronté à deux crises majeures. Une crise économique et financière sans précédent, et une crise climatique globale qui s'installe durablement... Les conflits d'intérêts entre la gestion court terme et long terme de l'économie mondiale ont rarement été aussi présents. Cependant, la vision que les deux sont conciliables est en train d'émerger. Les mesures « vertes » se multiplient dans les plans de relance américain, chinois, allemand ou japonais. En France aussi, 35 % des investissements prévus par le plan de relance anticipent l'application du Grenelle de l'environnement. La finance, en tant que moteur de l'économie, a un rôle essentiel à jouer pour aider les entreprises à se lancer dans un modèle de développement durable. En apportant leur contribution à la « croissance verte », les acteurs de l'industrie financière vont permettre de renforcer les capacités d'adaptation et de résilience de l'économie. Nouveaux risques, nouvelles pratiques, nouveaux produits, nouveaux marchés. Ces différents aspects ont été abordés au cours de cette matinée, au travers de la finance environnementale et climatique qui prend forme, et des perspectives pour les acteurs de la Place.

➔ 5 March

The Green Economy: A new growth driver for the post-trade sector?

Going into 2009, the world was facing two major crises: an unprecedented economic and financial crisis, but also a longer-term global climate crisis. Conflicts of interest between short-term and long-term stewardship of the global economy have rarely been so pronounced. But the idea that the two can be reconciled is gradually taking hold. The US, Chinese, German and Japanese economic stimulus plans all included «green» measures. A full 35% of the investments earmarked under the French plan will go to applying France's environmental roadmap. As an engine of the economy, finance has a key role to play in helping companies adopt sustainable development approaches. By contributing to «green growth», the financial industry will help make the economy more adaptable and resilient. The lecture addressed new risks, practices, products and markets through the prism of the emerging discipline of environment and climate finance, and the views of market participants.



→ 26 mars

Le projet CCBM2 : la future plate-forme commune à l'ensemble des banques centrales nationales pour la gestion des garanties de l'Eurosystème

La gestion des garanties et l'accès au refinancement de l'Eurosystème est au cœur des préoccupations actuelles liées à la crise de liquidité sur les marchés. Le 17 juillet 2008, le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé de lancer le projet CCBM2 (Collateral Central Bank Management), plate-forme commune pour la gestion des garanties de l'Eurosystème, dont la réalisation et la gestion opérationnelle ont été confiées à la Banque Nationale de Belgique et à De Nederlandsche Bank. À la frontière entre le « monde des titres » et « le monde du cash », CCBM2 fait partie intégrante des évolutions de l'environnement post-marché, en lien avec Target 2 et Target 2 Securities (T2S). Ce projet, qui viendra remplacer dès sa mise en production prévue avant T2S le système de Gestion Globale des Garanties (3G) mis en place par la Banque de France l'année dernière, répond aux besoins du marché en termes d'harmonisation des procédures d'accès au refinancement de l'Eurosystème. Il permettra par ailleurs d'offrir de nouveaux outils pour une gestion plus efficace du collatéral. Où en est-on sur ce projet ? Quelles seront les fonctionnalités de la future plate-forme ? Quels sont les bénéfices attendus par le marché ? Ces différentes questions ont été abordées au cours de cet amphi qui a permis par ailleurs de recueillir l'ensemble des réactions sur cette initiative.

→ 26 March

CCBM2 project: the future common platform used by all national central banks to manage Eurosystem collateral

Questions of collateral management and access to Eurosystem refinancing are central to the concerns created by the liquidity crisis on markets. On 17 July 2008, the Governing Council of the ECB launched the Collateral Central Bank Management (CCBM2) project, which seeks to create a common platform for managing Eurosystem collateral. It also assigned responsibility for developing and managing the platform to the Banque Nationale de Belgique and De Nederlandsche Bank. On the border between the securities and cash environments, CCBM2 is an integral part of the changes to the post-trade sector, along with Target 2 and Target 2 Securities (T2S).

Once it comes onstream, which it is scheduled to do before T2S, CCBM2 will replace the 3G collateral management system introduced by the Banque de France last year. The new platform address the market's needs in terms of harmonising the procedures for accessing Eurosystem refinancing. It will also open the way for new tools to make collateral management more efficient. What progress has been made on the project? What functionalities will the new platform offer? What are the expected market benefits? The lecture provided an opportunity to explore these questions and gather feedback about the initiative.

→ 19 octobre

Chaire d'Économie Expérimentale de Lyon : 1^{er} bilan Macro planning de Place C3P : présentation

Deux thèmes ont été traités au cours de cet amphi. En premier lieu, la restitution des travaux de la première année de la chaire d'économie expérimentale conduits par l'Université Lumière Lyon II. Ces travaux ont été consacrés à l'étude des conséquences potentielles de la mise en place d'une plate-forme commune de règlement/livraison en Europe dans la perspective de Target 2 Securities. La méthode a consisté à analyser le comportement des acteurs financiers à partir d'un modèle théorique, à analyser la politique tarifaire des dépositaires centraux (CSD) avec et sans T2S, et, enfin, à valider les tests expérimentaux à l'aide d'outils économétriques. En second lieu, la présentation, par nos trois infrastructures de marché, Euronext France, LCH.Clearnet SA et Euroclear France, de l'état d'avancement et de la planification de leurs principaux projets, qui ne seront pas sans conséquences pour les utilisateurs.

→ 19 October

Lyon Chair in Experimental Economics: initial results of research Timetable of major industry projects (C3P)

This lecture dealt with two topics.

First, the Chair in Experimental Economics at Lumière Lyon II University reported on the results from the first year of research, which focussed on the potential consequences of creating a shared settlement platform in Europe as part of the Target 2 Securities project. The method consisted in analysing the behaviour of financial participants using a theoretical model, analysing CSD pricing policies, with and without T2S, and validating the experimental tests using econometric tools. Second, three market infrastructure providers – NYSE Euronext, LCH.Clearnet SA and Euroclear France – reported on progress and timing for their main projects, which will have a bearing on users.

Conférences

Conferences

➔ 8 avril

Harmonisation européenne du traitement des opérations sur titres - Quelles démarches, quel planning, quels défis ?



La part des transactions transfrontalières n'a cessé de croître au sein de l'Union Européenne révélant ainsi un fort potentiel mais également d'importantes disparités nationales au niveau du post-marché.

Avec l'ambition de créer un marché financier européen harmonieux qui remplacera l'actuelle juxtaposition de marchés nationaux, le groupe CESAME, institué par la Commission européenne, a insufflé au sein des secteurs privé et public la volonté de lever un certain nombre des 15 barrières (légal, fiscales et opérationnelles) identifiées par la commission Giovannini dans son rapport de 2003. Les ECSAs (European Credit Sector Associations) et l'ECSDA (European Central Securities Depositories Association) ont été notamment chargées de lever la barrière 3, relative aux corporate actions. De leur analyse systématique des pratiques nationales et des principaux indicateurs, sont ressortis 4 ensembles de recommandations concernant notamment les opérations sur titres (distribution en titres). Un document commun listant de nouveaux standards à mettre en place pour chacune de ces recommandations est en cours de finalisation.

C'est dans ce cadre que l'AFTI a organisé une conférence dédiée à la mise en œuvre d'une solution harmonisée du traitement des opérations sur titres dans le contexte de la prochaine plate-forme SP Custody du groupe Euroclear France, de la préparation de T2S, et de la volonté affichée de la Commission européenne d'accélérer, avec l'appui du CESAME II, la création d'un véritable marché unique dans le domaine du post-marché.

➔ 8 April

European harmonisation of corporate actions processing: approaches, timetable and challenges

The proportion of cross-border transactions is growing constantly in the EU, revealing strong potential, but also sizeable cross-country differences at the post-trade level.

The CESAME group set up by the European Commission is tasked with setting up a harmonised European financial market to replace the existing patchwork of domestic markets. The group is driving efforts in the public and private sectors to remove some of the 15 legal, tax and operational barriers identified by the Giovannini Commission in its 2003 report.

The European Credit Sector Associations (ECSAs) and European Central Securities Depositories Association (ECSDA) have been entrusted with removing Barrier 3 on corporate actions. Based on their complete analysis of domestic practices and key indicators, they have issued four sets of recommendations on corporate actions (securities distributions). A document listing the new standards to be implemented for each of the recommendations is currently being finalised.

This was the backdrop for AFTI's decision to hold a conference on implementing a harmonised solution for processing corporate actions, taking into account the future SP Custody of the Euroclear France group, preparations for T2S, and the European Commission's determination to accelerate, with the support of CESAME II, efforts to build a fully-fledged single post-trade market.



→ 25 juin
**Les services
aux émetteurs
dans le cadre de
l'harmonisation
européenne -
Quelles perspectives ?**



Presque trois ans après notre conférence dédiée au vote en assemblée générale, il était temps d'évoquer le métier des services aux émetteurs dans le cadre de l'harmonisation européenne, et de s'interroger sur les nouvelles perspectives qui s'offrent face aux attentes des émetteurs.

De nombreux chantiers sont engagés qui impactent directement les émetteurs parmi lesquels ceux relatifs à la levée des barrières Giovannini, thème évoqué le 8 avril dernier lors de notre conférence sur les opérations sur titres. Il convient aussi de prendre en compte d'autres avancées telles que la réflexion en cours sur l'harmonisation communautaire du droit des titres, les réformes des infrastructures, et bien sûr la transposition de la directive Droit des Actionnaires... La Place a déjà mis en œuvre de nombreuses évolutions notamment au plan réglementaire : record date à j-3, suppression du blocage puis de l'immobilisation des titres en vue de la participation aux assemblées... Elle a défini les modalités opérationnelles à appliquer au traitement des opérations de distribution en cash, en titres, et bientôt celles relatives aux opérations de réorganisation. Ces travaux sont conduits en relation étroite entre l'AFTI, les intermédiaires, le CFONB, les régulateurs et les infrastructures.

Dans le droit fil des travaux engagés par l'AFTI en matière d'assemblées générales visant à réduire le recours au papier au profit du magnétique, un projet de Place est à l'étude pour favoriser le développement du vote par Internet tout en contribuant au développement durable et en optimisant le rôle des intermédiaires dans l'accélération de la remontée des votes vers le centralisateur de l'assemblée.

Après ce tour d'horizon, une table ronde a permis aux grands émetteurs d'exprimer leurs attentes et leurs besoins face à ce nouveau contexte. Par ailleurs, l'ouverture croissante du capital des sociétés à un actionariat international tant de type retail (salariés comme actionnaires non salariés) que d'investisseurs institutionnels, conduit les mandataires d'émetteurs à élaborer et à mettre en place des solutions innovantes adaptées aux contraintes de type réglementaire, logistique, inhérentes au développement de l'actionariat non-résident et des opérations transfrontières.

→ 25 June
**Outlook for corporate trust
in the context of European
harmonisation**

Almost three years on from our conference on voting at general meetings, the time had come to talk about corporate trust services in the context of European harmonisation and to consider the new prospects opened up by issuer needs. Numerous projects are underway that directly affect issuers, including work on removing the Giovannini barriers, a topic that was discussed on 8 April at our conference on corporate actions. Other advances need to be borne in mind too, such as the current discussions on EU harmonisation of securities legislation, reforms to infrastructures, and of course the transposition of the Shareholder Rights Directive. The industry has already implemented a number of changes, particularly regulatory amendments, such as the D-3 record date and the elimination of blocking and tie-up requirements for participation in general meetings. It has also determined the operational procedures for processing corporate actions involving cash and securities distributions and will soon add reorganisations to the list. These efforts are being taken forward through close cooperation between AFTI, intermediaries, the French Banking Organisation and Standardisation Committee (CFONB), regulators and infrastructure providers.

In a direct continuation of efforts by AFTI on general meetings to cut paper use in favour of digital solutions, a marketwide project is being considered to promote online voting and sustainable development, while optimising the role played by intermediaries in accelerating the process of getting votes to the meeting transfer agent.

Following a review of the situation, a panel discussion gave leading issuers an opportunity to voice their expectations and needs in the new setting. In addition, with companies increasingly opening up their capital to international shareholders, in both the retail (employees and non-employees) and institutional categories, issuers' representatives are having to devise and introduce innovative solutions that satisfy the regulatory and logistical constraints connected with the growth of a non-resident shareholding base and cross-border transactions.

Conférences

Conférences

→ 12 novembre Offre de loi sur le droit des titres



Les travaux conduits depuis 2004 se situent dans le droit fil de la dématérialisation des titres en France, mise en œuvre le 5 novembre 1984 dans le cadre des dispositions de la Loi de Finances 81-1160 du 30 décembre 1981 et considérée à juste titre comme un véritable bouleversement qui a permis à notre industrie des titres de prendre de l'avance.

Vingt ans plus tard, le 4 novembre 2004, l'AEDBF, l'AFTI et Euroclear France, estimant que cette réforme technique et juridique devait être saluée, mais aussi évaluée dans la durée, ont conjugué leurs efforts pour organiser un colloque qui a été l'occasion de faire un état des lieux du droit existant, ainsi que des réformes projetées concernant le régime juridique de dématérialisation en France, dans un contexte européen et international évolutif. Les universitaires présents à ce colloque ont estimé que l'ouvrage devait être parachevé par une réflexion fondamentale sur le droit des titres.

L'intérêt de cette démarche hardie et innovante est double : elle propose un cadre juridique de la dématérialisation des instruments financiers, et elle participe pleinement au débat en cours sur le plan européen concernant le droit du titre.

→ 12 November Proposal for Legislation on Securities Law

The work done since 2004 follows on directly from the dematerialisation of securities in France, effected on 5 November 1984 as part of the provisions of Budget Act 81-1160 of 30 December 1981. That move is rightly viewed as a major change that enabled our securities industry to take a leap forward.

AEDBF, AFTI and Euroclear France felt that this important technical and legal reform should be hailed but also reviewed, and on 4 November 2004, 20 years after dematerialisation was first introduced, they joined forces to organise a conference that took stock of the existing legislation and explored proposed reforms to the legal framework of dematerialisation in France in an evolving European and international context.

Academics who attended the conference felt that these efforts should be rounded off by an in-depth consideration of securities legislation.

This bold and innovative approach offers two-fold benefits: it proposes a legal framework for the dematerialisation of financial instruments, and it contributes to the current European debate on securities legislation.



→ 9 décembre OPCVM : de l'état des lieux au rebond



Dans le cadre de sa traditionnelle conférence de fin d'année consacrée à l'actualité de la gestion d'actifs, l'AFTI s'est proposée de dresser un bilan post-crise et de débattre des nécessaires changements devant intervenir à court et moyen terme pour permettre à l'industrie française de conserver son rôle de leader : prise en compte de la résurgence du risque et des responsabilités des différents acteurs de la chaîne, valorisation des métiers, répartition des coûts et des rémunérations, évolution des objectifs stratégiques.

Ces changements sont largement dépendants des projets législatifs et réglementaires en cours au niveau communautaire. C'est pourquoi l'AFTI a convié des experts européens pour évoquer les travaux actuels en matière d'harmonisation : projet de directive AIFM, consultation de la Commission européenne sur l'activité dépositaire, mesures de niveau 2 de la directive OPCVM IV...

Par ailleurs, l'AFTI a présenté un point d'avancement sur la mise en œuvre des 20 recommandations AFTI-AFG sur la distribution et la circulation des OPCVM en France et en Europe qui avaient été présentées avec l'appui du cabinet Eurogroup en novembre 2004. Enfin, la conférence qui a été clôturée par Paul Henri de la Porte du Theil, Président de l'Association française de la Gestion Financière a également donné l'occasion aux représentants de nos métiers de présenter leur point de vue sur les impacts de la crise financière dans les pratiques du post-marché et des investisseurs de la gestion.

→ 9 December Investment funds: from taking stock to taking off

As part of its traditional year-end conference on asset management, AFTI conducted a post-crisis assessment and discussed the short- and medium-term changes needed for the French industry to retain its leadership. These measures cover areas such as recognising the resurgence of risk and the responsibilities of participants in the chain, promoting asset management activities, sharing costs and fees, and making adjustments to strategic objectives.

The legislative and regulatory initiatives underway at EU level will have a major bearing on all these developments. Accordingly, AFTI assembled a group of European experts to talk about the current harmonisation projects, which include the draft AIFM Directive, the European Commission's consultation on the depositary function, and Level 2 measures of the UCITS IV Directive. AFTI gave a progress report on implementation of the 20 AFTI-AFG recommendations on the distribution and circulation of investment funds in France and Europe, which were presented with the support of Eurogroup in November 2004.

The conference also gave industry representatives an opportunity to share their views on how the financial crisis had affected post-trade practices and asset managers. Paul Henri de la Porte du Theil, Chairman of the French Asset Management Association, gave the closing address.





Groupes de travail et observatoires

Les groupes de travail assurent une grande partie des travaux qui sont dans les missions de l'AFTI. Ils préparent le futur des métiers du post-marché : études, réponses à consultations, traitement au quotidien d'un grand nombre de dossiers, participation aux projets de Place... Ils sont également une force de veille, voire d'alerte, nécessaire dans le post-marché où l'actualité ne s'arrête jamais.

Dix groupes reçoivent l'appui de quatre observatoires dont l'activité transversale facilite la prise en compte de sujets communs, tels le juridique, le fiscal, l'international, mais aussi la communication via Internet.

Le compte rendu de leurs travaux, source d'informations de premier ordre, est mis à la disposition de nos adhérents sur le site de l'AFTI.

En 2009, plus de 120 réunions se sont tenues et ont traité près de 500 sujets techniques.

Working Groups and Monitoring Groups

The working groups do much of the work included in AFTI's assignments. They lay the foundations for future developments in the post-trade sector, conducting research, responding to consultations, routinely handling numerous different files, and taking part in marketwide initiatives. They also play a watchdog role and issue warnings – a vital function in the fast-moving post-trade universe.

The ten working groups are supported by four monitoring group, whose cross-disciplinary nature makes it easier to address common issues such as legal, tax, and international questions as well as online communication.

Reports on the work of the groups and monitorings are a precious source of information and are provided to members on the AFTI website.

In 2009, over 120 meetings were held and some 500 technical issues addressed.

Groupe Administration de fonds Funds Administration Group	42
Groupe Communication Communication Group	43
Groupe Conservation Custody Group	44
Groupe Dépositaire Depository Group	45
Groupe Émetteurs Issuers Group	46
Groupe Flux et stocks OPCVM Investment Fund Stocks and Flows Group	47
Groupe Formation Training Group	48
Groupe Liaison France (GLF) France Liaison Group (GLF)	49
Groupe Marché actions Equities Market Group	50
Groupe Marché taux Fixed Income Market Group	51
Observatoire de la Fiscalité Tax Monitoring Group	52
Observatoire International International Monitoring Group	53
Observatoire Internet Internet Monitoring Group	54
Observatoire Juridique Legal Affairs Monitoring Group	55



Groupes de travail Working Groups

→ Groupe Administration de fonds

En 2009, le groupe Administration de fonds a achevé sa charte des bonnes pratiques professionnelles. Cette charte a été présentée à l'ensemble de la Place notamment lors du forum de la gestion institutionnelle, en mars dernier. Elle a également été présentée à l'AFG. Le groupe a aussi contribué aux réflexions de Place sur les sollicitations des différentes instances locales et européennes. Le groupe administration de fonds a ainsi été amené à travailler sur le sujet du cantonnement de certains actifs. Ses réflexions ont notamment porté sur les impacts fiscaux afin de

ne pas désavantager les actionnaires et porteurs de ces fonds. D'autre part le groupe, consulté sur la régulation des OPCVM classés monétaires, a fait part de ses réflexions et propositions. Les impacts de la directive UCITS IV ont été également des sujets qui ont énormément mobilisé le groupe Administration de fonds au cours de cette année. Plus particulièrement, les thèmes développés autour des règles de délégation et du KID ont retenu son attention. Ces travaux initiés en 2009 seront prolongés en 2010 notamment dans le cadre de la concertation organisée par

l'AMF sur la transposition de la directive UCITS IV en droit national. Par ailleurs, forts du succès des deux précédentes promotions, nous avons accueilli les étudiants de la 3^e promotion de la licence professionnelle et continuons de contribuer à leur formation. Au cours de cette année, nos objectifs ont été de valoriser les missions de l'administration de fonds, au service de nos clients, et de contribuer le plus efficacement possible aux débats qui concernent la gestion d'actifs. Ces objectifs restent les nôtres pour l'année 2010. ■



Animateur Chairman

Serge Bernard

CACEIS FASNET

Membres Members

Sophie BLANVILLAIN CACEIS FASTNET

Marie-Andrée BONNET CACEIS FASTNET

Carine ECHELARD RBC - DEXIA INVESTOR SERVICES

Yves GAVEAU HSBC SECURITIES SERVICES

Maud LAGARDE BNP PARIBAS FUND SERVICES

Jean LEDELEY CREDIT MUTUEL CIC AM

Eliane MEZIANI CACEIS FASTNET

Henri MOCKA BNP PARIBAS FUND SERVICES

Cécile MONTEIRO CACEIS FASTNET

Luis RODRIGUES EFA FRANCE

Alain ROCHER SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SECURITIES SERVICES – EURO VL

Dominique SPILMONT STATE STREET BANK

→ Funds Administration Group

The Fund Administration Group completed its Charter of Best Practice in 2009 and presented it to the industry at the institutional investment forum in March. The charter was also presented to the AFG. In addition, the group contributed to industry thinking on consultations by local and European bodies. As part of this, the group worked on the question of asset segregation. It gave special consideration to tax impacts, making sure that shareholders and unit holders

were not placed at a disadvantage. The group provided thoughts and proposals after being consulted on the regulation of money market investment funds. The impact of the UCITS IV Directive was another key focus for the group in 2009, especially questions pertaining to delegation rules and the KIT. This work programme, which began in 2009, will be continued in 2010, notably as part of AMF-led efforts to transpose the UCITS IV Directive into national law. Moreo-

ver, following the success of the last two participating classes from the professional degree programme, we took on students from the third participating class and are continuing to play a part in their training. Our goals over the course of the year were to promote the value of work done by fund administration providers for customers and make an effective contribution to discussions in the area of asset management. We intend to pursue the same objectives in 2010. ■

→ Groupe Communication

L'année 2009 a été particulièrement fertile en initiatives, touchant la communication de notre Association. Faisant suite au séminaire formation de l'automne 2008, le groupe a travaillé sur l'identité de nos métiers, ainsi que sur la signalétique de l'AFTI. Cette démarche a été l'occasion, à l'issue d'une consultation interne, de confirmer notre volonté d'appartenance au « Post-marché », et notre choix de conserver le sigle AFTI, bien connu et porteur de nos valeurs. La question s'est ensuite posée de la rénovation de notre logo et de notre baseline, conçus au début des années 2000. Après plusieurs mois de travaux,

notre nouveau logo a été dévoilé à nos adhérents à l'occasion de l'envoi de nos vœux de fin d'année. La nouvelle baseline, déclinée en français (la dynamique du post-marché) comme en anglais (shaping the post-trade industry) l'accompagne désormais. Nous mettons systématiquement en place cette nouvelle signalétique sur l'ensemble de nos supports, audiovisuels et physiques. Cette signalétique s'accompagne d'une nouvelle charte graphique qui nous a conduits à un partenariat avec un jeune artiste, Charles Sauvat, sculpteur, portraitiste et graveur, que l'AFTI a décidé d'accompagner. Son œuvre : « Sculpture » orne déjà

notre carte de vœux et figurera prochainement sur nos divers visuels, et notamment sur notre site Internet. Cette démarche s'est inscrite dans la préparation des 20 ans de notre Association. L'AFTI a en effet été créée à l'automne 1990, et il nous a paru souhaitable d'associer notre identité visuelle à cet événement. Last but not least, 2009 a été l'année de la rénovation de notre site Internet, désormais habillé aux nouvelles couleurs de notre Association. Par ailleurs, outre notre assemblée générale qui s'est tenue le 26 mai dernier, l'AFTI a organisé en 2009 dix événements liés à l'évolution de nos métiers. ■



Animateur Chairman
Marcel RONCIN
AFTI

Membres Members
André BICHET TRIANYS CONSEIL
Isabelle CASTEL AFTI
Bruno DOUVRY EUROCLEAR FRANCE
Christine DURAND NATIXIS
Etienne FAUVEAU PROCAPITAL SECURITIES SERVICES

Nicolas GONZALEZ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Catherine GULLY LCH.CLEARNET SA
Karima LACHGAR AFTI
Anaïs MARCHE AFTI
Sylvie RENEAU CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Stanislas TEYSSIER d'ORFEUIL BNP PARIBAS

→ Communication Group

In 2009, the group was involved in a host of initiatives involving AFTI communication. Following a training seminar in autumn 2008, the group worked on the identity of our business areas and on AFTI's visual identity. As part of this, following an internal consultation, we reaffirmed our affiliation with the post-trade sector and opted to keep the AFTI acronym, which is familiar and conveys our values. We then considered whether to change our logo and baseline, which dated back to the early 2000s. After se-

veral months of work, we unveiled our new logo to members in our new year's greeting cards. It is accompanied by the new baseline, which is in French («la dynamique du post-marché») and English («shaping the post-trade industry»). The new visual identity appears on all our audiovisual and printed materials. We also introduced a new style guide, as part of which we partnered/sponsored Charles Sauvat, an up-and-coming sculptor, portrait artist and engraver. One of his works, entitled «Sculpture», features on our greeting

cards and will be shortly appear on our visual materials, notably the website. These developments form part of preparations to celebrate our 20th anniversary. AFTI was created in autumn 1990, and we thought it made sense to link this milestone and our new visual identity. In 2009, we also overhauled the website, which is now resplendent in the colours of our association. As well as the general meeting on 26 May, AFTI also organised ten events in 2009 that looked at developments in our businesses.. ■

Animateur Chairman

Philippe BELLANDE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES



Membres Members

Laurent BOURDENET	SIX TELEKURS
David ABINAL	HSBC
Gilles BATAILLE	BANQUE DE FRANCE
Xavier BONNERU	LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS
Pierre COLLADON	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Caroline COLLETTE JONES	LCH.CLEARNET SA
Emmanuel DE FOURNOUX	AMAFI
Catherine DESSON	PROCAPITAL
Amélie DROMAIN	DEUTSCHE BANK AG
Frédéric GERMAIN	EUROCLEAR FRANCE
Alain GRAND	CACEIS BANK
Jean-Philippe GRIMA	CRÉDIT MUTUEL CIC GIE CM-CIC-TITRES
David LACHKAR	HSBC FRANCE
Marc LEFEVRE	NYSE EURONEXT
Sébastien MAUSSION	CACEIS BANK
Franck MICHOT	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Marie-Cécile PAILLIER	LA BANQUE POSTALE
Jean-Paul PINTO	LA BANQUE POSTALE
Didier RUFFIEUX	NATIXIS
Stanislas TEYSSIER D'ORFEUIL	BNP PARIBAS
Dan TOLEDANO	EUROCLEAR FRANCE
Thierry VIAROUGE	LA BANQUE POSTALE

➔ Groupe Conservation

Tout au long de l'année 2009, le groupe Conservation de l'AFTI aura connu une activité intense et participé activement aux grands chantiers de Place, notamment les premiers travaux de refonte du cahier des charges du teneur de compte conservateur avec l'AMF prenant en compte l'évolution du droit des titres dans le cadre européen. Du reste, la poursuite de l'harmonisation européenne aura été l'un des thèmes majeurs de cet exercice soit au travers de consultations (T2S Process Efficiency Sub Group, T2S Corporate Action Sub Group, impacts UCITS IV niveau 2) soit dans le cadre des travaux de son sous-groupe MIG (Market Implementation Group). Ce dernier a par exemple participé à la validation des standards sur opérations sur titres et réalisé une première analyse des écarts avec l'existant. De façon pratique, les premières études ont déjà été lancées (étude sur l'harmonisation des dates de réorganisation) ou publiées (étude sur l'harmonisation des dates de distribution). En parallèle, le sous-groupe a été notamment sollicité sur la validation des standards sur les assemblées, l'amenant à des échanges réguliers avec le groupe de travail AFTI Émetteurs. La démarche d'ouverture du groupe Conservation vers les autres groupes de travail AFTI a été une nouvelle fois confirmée. Il a, par exemple, participé

aux travaux du « groupe transversal » (ex-groupe « Madoff »), à la rédaction de la Charte des centralisateurs d'OPCVM (stocks et flux), du Code de bonnes pratiques des centralisateurs d'OST ou à travers diverses présentations (projet de Place du système de vote pré AG par Internet, impacts sur les teneurs de comptes conservateurs - TCC - des nouvelles normes des Commissaires aux Comptes vis-à-vis des dépositaires d'OPCVM...). En outre, divers points d'actualité avec les infrastructures de Place (Euronext, Euroclear France) ou les fournisseurs d'informations (Six Telekurs - lancement d'une étude d'impact du projet SP sur les flux d'information -) ont également été faits. Pour sa part, l'observatoire de la Fiscalité a poursuivi ses travaux d'analyse sur les évolutions en cours. Il a, à plusieurs reprises, alerté les autorités compétentes sur les impacts des projets de réformes sur les activités de post-marché. Enfin, le groupe Conservation a organisé le 8 avril une Conférence AFTI, sur le thème de l'harmonisation européenne du traitement des OST. L'année 2010 promet d'être tout aussi active pour le groupe Conservation qui poursuivra notamment les travaux engagés en 2009 sur la problématique de la conservation des avoirs à l'étranger et lancera la mise en œuvre des standards européens sur OST... ■

➔ Custody Group

AFTI's Custody Group kept up an intense pace throughout 2009, making an active contribution to all the main marketwide projects, including the first stage in efforts with the AMF to overhaul custody specifications to reflect amendments in securities law at European level. Ongoing European harmonisation was another major theme of the year, and was addressed through consultations (T2S Process Efficiency Sub Group, T2S Corporate Action Sub Group, UCITS IV Level 2 impacts) and within work by the Market Implementation Sub-Group (MIG), which, for instance, took part in validating corporate action standards and carried out an initial analyses of differences with the existing framework. The first round of research in this area has already been launched (study on harmonising reorganisation dates) or published (study on harmonising distribution dates). Meanwhile, the sub-group was asked for input on validating standards for general meetings, which led it to dialogue regularly with AFTI's Issuers Group. And the Custody Group again showed its openness to working with other AFTI groups. For example, it took part in the Cross-Disciplinary Group

(formerly the Madoff Group), in drafting the Charter for Fund Transfer Agents (Stocks and Flows Group), the Code of Best Practice for Transfer Agents Processing Corporate Actions and played a part in various presentations (project on pre-meeting online voting systems, impact on account providers of new auditor standards relating to fund depositaries, etc.). A number of briefing sessions were also held with market infrastructure providers (Nyse Euronext, Euroclear France) and information providers (Six Telekurs – launch of study on the impact of the SP project on information flows). The Tax Monitoring Unit continued to analyse current developments. On several occasions, it alerted the competent authorities to the impact of proposed reforms to post-trade activities. On 8 April, the Custody Group also organised an AFTI conference on European harmonisation of corporate actions processing. The Group is looking ahead to an equally busy year in 2010, as it pursues efforts begun in 2009 on the issue of international asset custody and gets to work on the implementation of European corporate action standards. ■



→ Groupe Dépositaire

Dans le prolongement de l'année 2008, les travaux du groupe ont été dominés en 2009 par les consultations communautaires sur l'avenir de la gestion et sur le rôle du dépositaire en Europe. Au travers notamment des réponses aux consultations sur les directives UCITS IV (directive OPCVM destinée à compléter la directive de 1985) et AIFM et d'échanges avec l'AMF et le Trésor, le groupe a prolongé son action sur la responsabilité du dépositaire tant sur son rôle de contrôle de la régularité des décisions de gestion que sur son obligation de restitution.

Les travaux sur les pratiques du dépositaire ont été finalisés et ont donné lieu à la production du « guide des bonnes pratiques de la fonction dépositaire » soumis pour validation à l'AMF tandis que les réflexions sur la mise à jour de la convention dépositaire se sont poursuivies au travers de réunions d'échanges avec l'AFG.

Le groupe a par ailleurs répondu à de nombreuses consultations initiées par l'AMF et a maintenu son rôle d'organe de veille sur la mise en œuvre de régulations en réagissant auprès des autorités concernées pour faire valoir les intérêts de ses

membres et tenter de limiter les impacts opérationnels de certaines interprétations ou évolutions. Enfin, le groupe a également contribué au lancement du forum européen des dépositaires (European Trustee Depository Forum) qui permet d'accroître de façon très concrète les échanges avec ses homologues européens. ■

Animateur Chairman

Nadine RIGUTTO

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Membres Members

Jean-Philippe BALLIN..... CACEIS BANK

Jean-Paul BICOT HSBC SECURITIES SERVICES

Olivier BOIVINET STATE STREET BANQUE S.A.

Stéphane BORNET HSBC SECURITIES SERVICES

Hervé BRUYERE BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Franck DALMASSO BANQUE FINAMA

Carine ECHELARD RBC DEXIA INVESTORS
SERVICES BANK FRANCE S.A.

Michel GUILLEMIN CRÉDIT MUTUEL-CIC

Anne LANDIER-JUGLAR CACEIS BANK

Anita METZGER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Karina PERWALD LEROY STATE STREET BANQUE SA

Fanny RODRIGUEZ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



→ Depository Group

Building on work done in 2008, the group concentrated in 2009 on EU consultations on the future of management and the role of the depository in Europe.

Through its feedback to consultations on the UCITS IV Directive (which is intended to supplement the 1985 Directive) and the AIFM Directive (which covers all CIS managed by a management company based in the EC and which is scheduled to come into effect in July 2011) and exchanges with the AMF and

the Treasury, the group continued its work on depository responsibilities, looking at the depository's role in supervising the legality of management decisions and its obligation to return assets.

The completion of work on depository practices led to the creation of a Guide to Depository Best Practices, which was submitted for validation to the AMF. Meanwhile, discussions about updating the depository agreement continued through meetings with the AFG.

The group also responded to numerous AMF consultations and continued to act as a watchdog on regulatory implementation, lobbying authorities to promote members' interests and endeavouring to limit the operational impact of certain interpretations or changes. Furthermore, the group played a part in the launch of the European Trustee Depository Forum, which has materially increased dialogue with European counterparts. ■

Groupes de travail Working Groups

Animateur Chairman

Sylvie VERNET-GRUOT

CACEIS CORPORATE TRUST



Membres Members

Jean-Pierre CARRAFANG CACEIS CORPORATE TRUST

Laurent CHALIVROY.....SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES

Bruno de La VILLARMOIS.....AIR LIQUIDE

Frédéric DEMAZOUIN.....EUROCLEAR FRANCE

Christophe DURAND.....CM-CIC TITRES

Morgan EXARE CM-CIC-SECURITIES

Didier HENRIOTAIR LIQUIDE

Marine LAURENT..... CM CIC SECURITIES

Pierrick LEBRANCHU..... BNP PARIBAS SECURITIES
SECURITIES SERVICES

Jean-Luc MENNESSON CACEIS CORPORATE TRUST

Jean-Pierre PASQUIERBNP PARIBAS
SECURITIES SERVICES

Jean-Paul PINTO LA BANQUE POSTALE

Pascal POMMIERBNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Jeannick QUERUEL.....SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES - CFONB

Richard ROGER.....SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES

Didier RUFFIEUX.....NATIXIS

Stanislas TEYSSIER d'ORFEUIL BNP PARIBAS

Miriasi THOUCHSOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES

Danièle VANHAESBROUCKEEUROCLEAR FRANCE

Jean-Louis VAYNESOCIÉTÉ GÉNÉRALE
SECURITIES SERVICES

→ Groupe Émetteurs

En 2009, les travaux du groupe Émetteurs ont porté en priorité sur l'optimisation du traitement des assemblées générales et sur la contribution aux travaux européens portant notamment sur l'harmonisation des opérations sur titres et des assemblées générales et l'analyse des impacts sur le marché domestique. Ces évolutions impliquent en effet, une nécessaire adaptation des systèmes d'information mais aussi des processus opérationnels des services aux Émetteurs. Dès janvier, le groupe a repris l'étude AFTI de 2006 relative aux assemblées générales et a lancé deux chantiers, le premier, juridique qui a permis de présenter en décembre conjointement avec l'ANSA et l'AFEP des amendements visant à favoriser le développement du vote par Internet et la numérisation des formulaires de vote, ces amendements devant être intégrés dans la transposition de la directive Droit des Actionnaires. Le second chantier a permis d'élaborer le schéma directeur d'un projet de la Place de système de vote pré AG par Internet répondant aux attentes des Émetteurs et de la Place. Un appel d'offres va être lancé au premier trimestre 2010 pour sélectionner l'opérateur qui assurera ce service pour les acteurs du vote : centralisateur et teneurs de comptes conservateurs. Le groupe Émetteurs a également participé aux consulta-

tions sur les assemblées générales, le droit des titres, ainsi qu'aux groupes de travail définissant les modalités de mise en œuvre des standards opérations sur titres dont l'harmonisation des dates de distribution en titres et des OST de réorganisation. Il a aussi participé au groupe de travail ayant analysé la cotation de la dette française en montant...

Enfin en 2009, une conférence a été organisée avec pour thème « Les Services aux Émetteurs et l'Harmonisation Européenne », qui a permis de faire un bilan sur les impacts et les perspectives de ces activités dans un contexte en forte évolution tant du fait des demandes des Émetteurs que du contexte réglementaire et européen.

Perspectives pour 2010

Deux axes principaux dans la continuité des travaux 2009 : en matière de vote en AG, le groupe poursuivra les travaux relatifs au projet de la Place de vote par Internet et préparera la refonte du formulaire de VPC. Parallèlement, le groupe AFTI Émetteurs continuera de contribuer activement aux travaux relatifs à l'harmonisation européenne et participera à un nouveau chantier sur la gestion du nominatif dans la perspective T2S. ■

→ Issuers Group

The Issuers Group's priorities in 2009 were to make the arrangements for general meetings more efficient, contribute to European harmonisation projects on corporate actions and general meetings, and analyse the domestic-market impact. All these developments necessitate changes to the information systems and operational processes of corporate trust services. In January 2009, the group reopened the AFTI 2006 study on general meetings and initiated two work programmes. The first had a legal focus, and in December AFTI was able to co-present with ANSA and AFEP a series of amendments to promote online voting and digitisation of voting slips. These amendments are expected to be included in the transposition into French law of the Shareholder Rights Directive. The second work programme was used to prepare a master plan for a proposed marketwide pre-meeting online voting system that meets the expectations of issuers and the industry. A call for bids will be launched in early 2010 to choose the provider that will operate this service for participants in the voting chain, i.e. transfer agents and account providers. The Issuers Group also contributed to consultations on general meetings and securities

legislation, and took part in working groups set up to determine the procedures for implementing corporate actions standards, which included harmonisation of dates for securities distributions and corporate actions involving reorganisations. It also participated in the working group that analysed the management of French debt.

In 2009, a conference was held on the theme of «Corporate Trust and European Harmonisation». The event was an opportunity to take stock of the impact on these activities and review the outlook at a time of major changes reflecting issuer demands as well as regulatory and European developments.

Outlook for 2010

Two main themes will carry forward from 2009: in the area of voting at general meetings, the group will continue to work on the marketwide online voting project and will make preparations for changing postal voting slips. At the same time, the group will continue to contribute actively to European harmonisation initiatives and will take part in the new project on managing registered securities in preparation for Target 2 Securities. ■

→ Groupe Flux et Stocks OPCVM

Au cours de cette année 2009, les réflexions et actions du groupe Flux et Stocks OPCVM étaient principalement axées sur une plus grande sécurisation et une meilleure efficacité du circuit de passation des ordres dans un environnement en pleine mouvance. La situation des marchés financiers, la faillite de Lehman, l'escroquerie Madoff et les évolutions réglementaires à venir avec UCITS IV, la directive AIFM et les réflexions autour des rôles et responsabilités du dépositaire ont et vont considérablement impacter les métiers de la gestion du passif. C'est donc dans ce contexte que le groupe Flux et Stocks OPCVM a notamment contribué aux travaux de Place, de concert avec l'AMF et l'AFG sur la refonte du RGAMF concernant la gestion du passif. Les rôles et responsabilités du centralisateur et du teneur

de compte émetteur, les aspects de délégation, les ordres directs et l'engagement irrévocable du donneur d'ordre sont autant d'aspects qui ont été débattus et qui alimenteront un projet de texte soumis à consultation par l'AMF courant 2010. Outre l'accompagnement pour la stabilisation et la montée en charge de la plate-forme de routage d'ordres OPCVM, le groupe s'est également attaché à compléter sa charte de bonnes pratiques de la centralisation et à publier la deuxième partie comme annoncé en 2008, afin de couvrir notamment les fonds et les ordres spécifiques, ainsi que les fonds étrangers. Les ordres en montants ont aussi fait l'objet d'une analyse très approfondie lors du dernier trimestre 2009, afin d'obtenir un consensus entre donneurs d'ordres et centralisateurs sur un ensemble de

bonnes pratiques, notamment sur la formule permettant de calculer la quantité. Celles-ci seront publiées dans une troisième version de la charte prévue dans le premier semestre de 2010. Par ailleurs, le groupe AFTI Flux et Stocks OPCVM a poursuivi ses travaux sur le modèle de convergence (TA light) en le structurant et en le replaçant dans un contexte franco-luxembourgeois. Il a également créé de nouveaux sous-groupes de travail transversaux : l'un, technique, pour améliorer davantage le marquage des ordres et l'autre, plus juridique, sur les rôles et responsabilités dans le cas de RTO sur OPCVM. Enfin, le groupe a continué à contribuer aux réponses aux diverses consultations de Place et européenne lorsque les centralisateurs et le donneur d'ordres étaient concernés. ■

Animateur Chairman

Frédéric PÉRARD

BNP PARIBAS

SECURITIES SERVICES

Michèle BESSE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Maxime BOYER CHAMMARD ... BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Florence DWYER BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Richard EICHELDINGER CRÉDIT MUTUEL - CIC

Mireille GALLEAZZI EUROCLEAR FRANCE

Catherine LANGER CACEIS BANK

Laurent LEPOUTRE NATIXIS

Aline MELEARD EUROCLEAR FRANCE

Sébastien SEAILLES EUROCLEAR FRANCE

Morgane SEVENO SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES

Philippe VAN HECKE CLEARSTREAM BANKING



→ Investment Fund Stocks and Flows Group

In 2009 the Fund Stocks and Flows Group focused mainly on improving the security and efficiency of the order placing process in a rapidly changing environment. The situation in financial markets, the collapse of Lehman, the Madoff fraud and future regulatory changes including UCITS IV, the AIFM Directive and the debate over the roles and responsibilities of depositaries have had a considerable impact on the liability management profession, and will continue to do so. With this in mind, the Fund Stocks and Flows group has taken part in official working groups, together with the AMF and the AFG, on overhauling the AMF's General Regulation on liability management. Among the topics addressed in 2009 were the roles and

responsibilities of the transfer agent and issuer-account keeper, aspects relating to delegation, direct orders and the principal's irrevocable commitment. These discussions will provide input for a draft text submitted for consultation by the AMF in the course of 2010. As well as supporting the stabilisation and ramp-up of the fund order routing platform, the group also endeavoured to complete its code of practice for transfer agents and to publish the second part, as announced in 2008, covering in particular specific funds and orders as well as foreign funds. A detailed analysis of amount-based orders was also conducted in the final quarter of 2009, with the aim of reaching a consensus between principals and transfer agents on a set

of best practices, including the formula used to calculate quantities. These best practices will be published in a third version of the charter due out in the first half of 2010. In addition, the AFTI Fund Stocks and Flows Group continued its work on the "TA Light" convergence model by structuring it and positioning it in a Franco-Luxembourg environment. It also created new cross-cutting working sub-groups: a technical sub-group to further improve order marking and a legislation-oriented sub-group on roles and responsibilities in relation to order reception and transmission for funds. The group also continued to play a part in responding to various French and European consultations where these had a bearing on transfer agents and principals. ■

→ Groupe Formation

En 2009, le groupe Formation s'est de nouveau inscrit sous le signe de l'impulsion et du mouvement. Grâce à la dynamique de ses membres le groupe a pu avancer sur l'ensemble des actions issues du dernier séminaire AFTI sur le thème de la formation. Les métiers du post-marché se sont fortement modernisés et complexifiés au cours des dernières années. Pour accompagner ces évolutions, l'AFTI s'investit sur deux axes principaux: Le développement de ses relations avec

les universités et écoles, l'idée principale étant de rapprocher le monde de l'éducation avec celui des professionnels. Ainsi, nous avons mené une enquête auprès des universités et écoles pour recenser les cursus les plus en adéquation avec les métiers du post-marché. Par ailleurs, nous avons réalisé une étude sur la cartographie des besoins de nos métiers. Cette étude, menée en collaboration avec le CFPB, vise le recensement global, tant sur les aspects qualitatifs que quan-

titatifs, des effectifs présents et futurs dans les métiers de post-marché titres, de la filière retail. À partir de ce recensement, nous pourrions avoir un dialogue plus constructif et factuel avec les universités et les écoles sur les besoins en ressources et l'évolution des compétences requises. L'année 2010 verra la communication des résultats de ces différentes actions menées en 2009 et la tenue d'un nouveau séminaire AFTI Formation à l'automne. ■



Animateur Chairman

Norbert CRON

Natixis

Membres Members

Michel BOKOBZA LCH.CLEARNET
 Catherine COFFIN ÉCOLE DE LA BOURSE
 Brigitte DAURELLE EUROCLEAR FRANCE
 Christine DURAND NATIXIS
 Marie-Annick GUYOCHET SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 Sami HAMIDA BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
 Karima LACHGAR AFTI
 Thierry LAGRANGE NATIXIS
 Alexandra LEMAY-COULON AMAFI
 Véronique MORSALINE CFPB
 Anne-Marie MULLER CACEIS BANK
 Alain ROCHER ... SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SECURITIES SERVICES
 Didier RUFFIEUX NATIXIS
 Sandrine SORHOLUS PROCAPITAL
 Stanislas TEYSSIER d'ORFEUIL BNP PARIBAS
 Irmhild THUER NATIXIS

→ Training Group

For the Training Group 2009 was yet another year of momentum and change. Thanks to the tireless efforts of its members, the group was able to make progress on all the action plans arising from the last AFTI training seminar. Post-trade activities have been extensively modernised over the last few years and have become much more complex. To support these developments, AFTI is focusing on two main themes: developing relations with universities and schools. The main

aim is to bring the academic and business worlds closer together. For example, we have surveyed universities and schools to identify which courses were most closely aligned with back-office activities. We also carried out research into mapping the needs of our industry. Conducted in conjunction with the French bank training institute, CFPB, the research seeks to identify total headcount requirements – both and present and future – in the post-trade professions in the

retail sector from a qualitative and quantitative perspective. These needs assessments will pave the way for a more constructive and factual dialogue with universities and schools on resource requirements and upskilling. The results of last year's activities will be published in the course of 2010 and another AFTI training seminar will be held in June. ■

→ Groupe de Liaison France

En 2009 le groupe de Liaison France a centré son activité autour du projet Target 2 Securities et des évolutions du programme SP (Custody comme Settlement) au travers de huit réunions, deux programmes qui sont aujourd'hui liés de façon cruciale. Dans le domaine de T2S le groupe de Liaison France a diffusé largement les travaux des différents groupes de travail et validé les réponses aux propositions du Process Efficiency

Sub Group. Il a aussi effectué la comparaison entre les différents documents produits par la BCE (URD et GFS) afin de contrôler la prise en compte des remontées du marché français. Dans le domaine Euroclear France le groupe de Liaison France a coordonné les réponses aux différentes consultations sur le Collateral Management et a étudié puis validé la possibilité d'avoir un settlement date dans le passé. Enfin les derniers

mois de 2009 ont été consacrés à préparer les réponses du marché français au Blue Print SPTM et au White Paper T2S produits par Euroclear France et qui donnent le chemin qui sera suivi dans les 5 prochaines années quant à l'offre de service sur les titres en Europe. Ce dernier point sera encore à l'ordre du jour en 2010 avec les quelques sujets qui méritent encore d'être éclaircis autour des liens entre SPTM et T2S. ■

Animateur Chairman

Marc TIBI

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Didier BENSARD *SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-CIB*
 Sylvie BONDUELLE *PAREL*
 Patrice BRAULOTTE *BNPP*
 Pierre COLLADON *SOCIÉTÉ GÉNÉRALE*
 Caroline COLLETTE-JONES *LCH.CLEARNET SA*
 Laetitia COLOMBANI *EUROCLEAR FRANCE*
 Nelly COTELLE *ASSOCIATION DES MARCHÉS
 DE TAUX EN EUROS*
 Emmanuel DE FOURNOUX *AMAFI*
 Edwin DE PAUW *EUROCLEAR FRANCE*
 Morgan DESPRES *BANQUE DE FRANCE*
 Amélie DROMAIN *DEUTSCHE BANK AG*
 Florence DWYER *BNPP*
 Jean-Philippe GRIMA *CRÉDIT MUTUEL CIC
 GIE CM-CIC-TITRES*
 Jan LEMEIRE *EUROCLEAR FRANCE*
 Pierre MAHIEU *EUROCLEAR FRANCE*
 Anne MAIRESSE *LCH.CLEARNET SA*
 Françoise NIKLY-CYROT *ARLIS - GROUPE LAGARDERE*
 Henri ORANGE .. *CAISSES DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS*
 Jean-Jacques PANVERT .. *CITIBANK INTERNATIONAL PLC*
 Damien ROEGIERS *NYSE EURONEXT*
 Didier RUFFIEUX *NATIXIS*
 Marc SALVAT *BEARING POINT*
 Jacques VANHAUTERE *AFTI*
 Marije VERHELST *EUROCLEAR FRANCE*
 Sylvie VERNET-GRUOT *CACEIS CORPORATE TRUST*



→ France Liaison Group

In 2009 the France Liaison Group focused on the Target 2 Securities (T2S) project and changes arising from the SP programme (both custody and settlement) through eight meetings and two programmes that are now crucially linked. As regards T2S, the France Liaison Group widely disseminated the findings of the various working groups and validated responses to the Process Efficiency Sub-group's proposals. It also carried

out a comparison between various documents produced by the ECB (URD and GFS) to check that feedback from the French market had been taken into account. Regarding Euroclear France, the France Liaison Group coordinated responses to the various consultations on collateral management as well as studying and subsequently validating the option of applying past settlement dates. The last few months of 2009 were spent

preparing the French market's response to the SPTM Blueprint and T2S White Paper produced by Euroclear France, which set out the path to be followed for the next five years for securities services in Europe. This last issue will remain on the agenda in 2010, together with a few matters still requiring clarification in connection with the links between SPTM and T2S. ■

Groupes de travail Working Groups

Animateurs
Chairmen

Alain POCHET
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Emmanuel de FOURNOUX
AMAFI

➔ Groupe Marché Actions



Membres Members

Sylvie BONDUELLE..... PAREL
 Marc-Antoine BOURDET..... UBS SECURITIES FRANCE SA
 Philippe BRILLAT..... PAREL
 Patrick CRESUS..... EXANE
 Jocelyn DE BOURMONT..... SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
 Guy DE LEUSSE..... ODDO & CIE
 Françoise GUERIN..... CRÉDIT AGRICOLE CHEUVREUX
 Guillaume HERAUD..... PAREL
 Laurent LARROCHE..... NATIXIS SECURITIES
 Gildas LE TREUT..... FORTIS BANK NV/SA
 Marc LEFEVRE..... NYSE-EURONEXT
 Jean-Jacques PANVERT.. CITIBANK INTERNATIONAL PLC
 Bertrand PATILLET..... CRÉDIT AGRICOLE CHEUVREUX
 Pierre-Dominique RENARD..... LCH.CLEARNET SA
 Valérie SELLAM..... BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
 Fabrice SILBERZAN .. BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
 Christian SIMONET..... NYSE EURONEXT
 Marc TIBI..... BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
 Dan TOLEDANO..... EUROCLEAR FRANCE

2009 a été une année dense en matière de travaux européens sur les activités de post-marché. En effet, la crise financière a eu pour conséquence de démontrer la nécessité de renforcer la réglementation des activités de post-marché aussi bien pour les activités au comptant que pour les activités dérivées de gré à gré. Dans ce contexte, le groupe de travail a répondu à plusieurs consultations initiées par la Commission européenne ou par CESR/ESCB sur les standards applicables aux infrastructures de post-marché. De même, le groupe de travail a suivi de façon très attentive tous les débats liés à la mise en œuvre de chambres de compensation pour traiter les « Credit Default swaps » (CDS).

S'agissant spécifiquement des travaux français, le groupe a participé activement aux travaux d'harmonisation du traitement des titres de taux (cotation de la dette en nominal) avec pour objectif de faire aboutir la réforme le plus rapidement possible tout en mettant en œuvre une procédure qui évite les ruptures de traitement. Le groupe participe également aux travaux de l'AMF liés à l'évolution du cahier des charges du teneur

de compte conservateur sur la problématique des comptes de flux.

2010 sera une année cruciale pour le post-marché en Europe. En effet, la Commission européenne a lancé une réflexion sur des réglementations applicables aux activités de post-marché. La réglementation de ces activités constitue désormais un objectif important de la Commission qui tire ainsi les conséquences à la fois de la crise financière et de l'échec de la politique libérale qui prévalait, caractérisée notamment par le Code de conduite des infrastructures. Aujourd'hui deux textes législatifs sont en préparation. Le premier concerne les infrastructures et les marchés dérivés de gré à gré (« European Legislation on Market Infrastructures » - EMIL), le second traite du droit des titres (« Securities Law Directive » - SLD). Même si les projets de texte présentent encore des imperfections importantes, la nouvelle orientation de la Commission sur ce sujet constitue une avancée essentielle dans l'intégration des marchés financiers en Europe et pour leur sécurité. ■

➔ Equities Market Group

A considerable amount of work on post-trade issues was done at European level in 2009. The financial crisis has demonstrated the need to strengthen regulation of back office activities both for cash and for over-the-counter derivatives. The working group replied to various consultations initiated by either the European Commission or CESR/ESCB on standards applicable to clearing and settlement infrastructure. Similarly, the working group closely followed all the debates on setting up CDS clearing houses. At the domestic level the Group was actively involved in work to harmonise the processing of fixed income securities (i.e. quoting debt at face value) with the aim of successfully implementing the reform as quickly as possible while putting in place a procedure to avoid processing disruptions. The group was also involved in the AMF's work on changes to the terms of reference

for custody account-keepers on the subject of flow accounts.

The year 2010 will be crucial year for the European post-trade industry. The EU has launched a debate on the regulation of clearing and settlement. Regulating these activities is now one of the Commission's major objectives as it seeks to learn lessons from both the financial crisis and the failure of the prevailing free-market ethos epitomised by the Code of Conduct on Clearing and Settlement. Two European statutes are currently in preparation: legislation on market infrastructures and over-the-counter derivatives markets, and the Securities Law Directive. Despite major shortcomings in both texts, the Commission's change of stance on this issue is a major and necessary step forward for the integration and security of Europe's financial markets. ■

Animateur
Chairman

Marc TIBI
BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

→ Groupe Marché Taux

Le groupe Marché Taux s'est mobilisé tout au long de 2009 pour sécuriser les process en tirant expérience des événements Lehmann. Un point systématique a été fait lors de chaque rencontre sur les suivis des fails LCH.Clearnet SA et Euroclear France. Des travaux ont été menés pour améliorer les procédures de crise, chez LCH. Clearnet SA, et chez Euroclear France, avec des propositions de nouveaux process d'annulations unilatérales d'achats/ventes fermes. Cette année a été constructive pour partager une vision commune des acteurs du post-marché concernant les besoins en termes de trade confirmation. L'année s'achève avec un lien fort vers les acteurs des front offices, en capitalisant sur la participation de l'ICMA. Un nouveau groupe de travail ETC (Electronic Trade Confirmation) a été créé sous l'égide de l'ICMA et de l'AMTE. En complément, les établissements sont interrogés sur leur intérêt

vis-à-vis du projet IDB. L'actualité financière avec des taux très bas a conduit le groupe à travailler sur la mise en place de repos à taux négatifs. Avec une préoccupation permanente d'harmonisation, le groupe souhaite une évolution de la gestion des market claims, une proposition Euroclear France est en cours de validation. Le groupe de travail s'est également mobilisé pour répondre à une demande du marché hollandais sur les dénouements partiels. Il privilégie une harmonisation avec les décisions prises dans le cadre de T2S, soit un opt in par défaut et un opt out à la demande de l'établissement. Le groupe a suivi à l'automne le démarrage du projet « Fongibilité des strips OAT ». Enfin, de façon globale les réunions permettent des échanges sur les rencontres MAC, Cross MAC et FIOWP, ESES users forum et de suivre les thèmes d'actualité tels que le projet T2S. ■

→ Fixed Income Market Group

Throughout 2009, the Fixed Income Market group worked to make processes more secure, drawing inferences from the Lehman affair. Monitoring of fails at LCH.Clearnet SA and Euroclear France was systematically reviewed at each meeting, and work was undertaken to improve crisis management procedures at both institutions, including proposed new processes for unilaterally cancelling firm buy and sell orders. Constructive progress was also made on reaching a shared view among post-trade industry participants on trade confirmation requirements. The year ended with a strong link to front offices, capitalising on the involvement of ICMA. A new Electronic Trade Confirmation (ETC) working group was formed under the umbrella of ICMA and AMTE. In addition, institutions were asked about their interest in the IDB project. In view of the prevailing low interest rate environment, the group worked on

the introduction of negative interest rate repos. With its ongoing focus on harmonisation, the group is keen to see developments in the administration of market claims; a Euroclear France proposal is in the process of being approved. The working group also responded to a request from the Dutch market on partial settlement. The group favours an approach that is harmonised with decisions made in connection with T2S, namely opt-in by default and opt-out at the institution's request. In the autumn, the Group monitored the launch of the "OAT strips fungibility" project. By and large the Group's meetings provide an opportunity to discuss MAC, Cross-MAC and FIOWP meetings and the ESES user forum, as well as monitoring topical issues such as T2S. ■



Membres Members

François ALFANDARI	HSBC FRANCE
Sylvie ASSELIN	BARCLAYS BANK PLC
Didier BENSARD	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE-CIB
Philippe BERTHOLLE	EUROCLEAR FRANCE
Christophe BILLON	LA BANQUE POSTALE
Sylvie BONDUELLE	PAREL
Patrice BRAULT	VIEL & TRADITION
François CADARIO	LCH.CLEARNET SA
Franck CAILLIS	AGENCE FRANCE TRÉSOR
Bruneau CHEDEBOIS	LCH.CLEARNET SA
Nelly COTELLE	AMTE COUNCIL (ICMA)
Emmanuel de FOURNOUX	AMAFI
Aileen de VAULGREANT	MORGAN STANLEY & CO INTERNATIONAL PLC
Dominique DEPRAS	AMAFI
Caroline DEROCLE	EUROCLEAR FRANCE
Jean-Michel FLAVIGNY	EUROCLEAR FRANCE
Nadia HAMDJ	EUROCLEAR FRANCE
Laurent LARROCHE	NATIXIS SECURITIES
Line LEDILLAU	BNP PARIBAS
Francis LEPORI	CALYON
Laurent LEVISTRE	SGCIB
Pierre MAHIEU	EUROCLEAR FRANCE
Cécile MOUTON	AGENCE FRANCE TRÉSOR
Jean-Jacques PANVERT	CITIBANK INTERNATIONAL PLC
Astrid PAPEIANS	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Philippe PETITBON	MORGAN STANLEY & CO INTERNATIONAL PLC
Frédéric PLANET	NATIXIS
Thierry PLARD	LCH.CLEARNET SA
Elisa POUTANEN	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Alexandra ROCHE	CITIBANK INTERNATIONAL PLC
Anne ROULLET	TSAF
Valérie SELLAM	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Observatoires Monitoring Groups

Animateur Chairman

Alain GRAND
CACEIS BANK

Membres Members

Céleste ANDRE	OCBF
Nathalie AUGER	BNP PARIBAS
Dominique BACH	LCL - LE CRÉDIT LYONNAIS
Bernard BALADA	CITIBANK
Annabelle BERNAL	CACEIS COPORATE TRUST
Marie-Laure CLODONG	NATIXIS
Sandrine COHEN	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Yves COLLET	CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Marie DE COURLON	DEUTSCHE BANK
Bertrand DENAMBRIDE	BNP PARIBAS
Marie-Samuelle DUCLOU	AXA INVESTMENT MANAGERS
Vincent DUMONT	CRÉDIT AGRICOLE SA
Jean-Marc FERRETTI	CITIBANK
Komla FIAWOO	NATIXIS
Ion Stefan FLOAREA	CORTAL CONSORS
Sylvie GAMEIRO	LA BANQUE POSTALE
Philippe HABEL	CACEIS BANK
Marie-Christine HAG	LA BANQUE POSTALE
Mahmoud LAACHER	CITIBANK
Estelle LE MENN	HSBC FRANCE
Anne LEBEAU-MAUGER	RBC DEXIA IS
Pierrick LEBRANCHU	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Rozenn LOUVEL	PROCAPITAL S.A.
Christian MARTIN	BNP PARIBAS
Florent MAZURE	HSBC SECURITIES SERVICES
Félicitas MENRATH	DEUTSCHE BANK
Laurent MEYER	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Alexandra MONTANA	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Anne MORILLOT	NATIXIS
Annie NOBIRON	BANQUE DE FRANCE
Sabine NUNGUET	NATIXIS
Renée Véronique PARIS	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Catherine PEYRATOUT	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Fabrice PLAT	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Nathalie RIBEIRO	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Franck ROITEL	CACEIS BANK
Marine ROY	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Cécile SERAUDIE	CRÉDIT MUTUEL-CIC
Pierre SUBIGER	EUROCLEAR FRANCE
Yves THEILLET	OCBF
François-Louis TOURNIE	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Eric VACHER	ASSOCIATION FRANÇAISE DES MARCHÉS FINANCIERS
Jean-Christophe VAUTRIN	CACEIS COPORATE TRUST



➔ Observatoire de la Fiscalité

Bilan de l'année 2009

Dans un contexte permanent d'évolutions législatives et réglementaires, l'observatoire de la Fiscalité a expertisé et tiré les conséquences fiscales qui résultent de ces changements. On peut citer, notamment, l'instauration d'une contribution nouvelle pour financer la généralisation du RSA, la publication du régime fiscal applicable au cantonnement d'OPCVM et les nombreuses mesures d'exonérations portant sur des réductions d'IR et d'ISF. Au plan international, les travaux OCDE se sont poursuivis et le projet de rapport proposé par cet organisme a fait l'objet de commentaires de la part du groupe AFTI. Concernant l'Union européenne, les arrêts du Conseil d'État et de la Cour de justice européenne, ont souvent remis en question les procédures, qu'il convient à chaque fois de réexaminer. Les différentes mesures prises récemment par les pouvoirs publics en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales ont

nécessité d'être vigilants, afin de mesurer les conséquences fiscales de ces changements et leurs effets en matière conventionnelle. En résumé, pas de réforme fiscale en profondeur, mais une multitude d'évolutions dont les conséquences pratiques importantes ont nécessité un suivi attentif de la part de l'observatoire.

Perspectives pour 2010

Les modifications entraînées par les lois de finances et le financement de la sécurité sociale trouveront à retenir toute l'attention de l'observatoire de la Fiscalité quant aux conséquences qu'elles entraîneront au cours de l'exercice à venir. Dans cette perspective, le groupe continuera à s'impliquer dans les projets en cours et poursuivra l'objectif d'une bonne harmonisation des pratiques fiscales de la Place, dans le respect de la législation et l'intérêt de la clientèle. ■

➔ Tax Monitoring Group

2009 review

The Tax Monitoring Unit assessed and drew inferences from the evolving legislative and regulatory environment in 2009. Key areas of focus included the introduction of a new levy to fund the adoption by the government of the RSA earned-income supplement, the publication of the tax regime applicable to the segregation of funds assets, and various exemptions relating to reductions in income tax and wealth tax. At an international level the OECD continued its work and put forward a draft report, which the monitoring unit commented on. As regards the EU, orders issued by the French Council of State and rulings by the European Court of Justice challenged various procedures, with each challenge triggering a review. The measures recently adopted by the authorities to combat tax fraud and evasion

demanded close scrutiny so as to measure the fiscal consequences of these changes and their contractual effects. In sum, although there were no in-depth tax reforms, 2009 saw a multitude of changes with significant practical consequences requiring close monitoring by the group.

Outlook for 2010

The changes entailed by the Finance Act and the Social Security Funding Act will occupy the Tax Monitoring Unit's full attention in terms of their consequences over the coming year. With this in mind, the unit will continue to take part in current projects and will pursue its objective of effectively harmonising tax practices in French markets, in compliance with law and in the interests of clients. ■

→ Observatoire International

L'observatoire International a pour vocation première d'assurer une veille permanente sur les initiatives à caractère international et d'informer et de conseiller le Conseil d'Administration et les groupes de travail de L'AFTI sur la nature des enjeux et sur l'opportunité de participer au débat en diffusant les positions de l'Association. En 2009, l'AFTI a contribué à 16 consultations publiques organisées par la Commission européenne (relatives notamment au processus CESAME 2 d'harmonisation des pratiques européennes en matière d'opérations sur titres), par CESR (Comité européen des régulateurs des marchés de valeurs mobilières), et la Banque centrale européenne, dans le cadre du projet Target 2 Securities. La présence internationale de l'AFTI s'est également exprimée par la tenue, selon une tradition déjà établie, d'une séance

de son Conseil d'Administration à Bruxelles et, à Paris, par la participation de représentants de la Commission aux conférences de l'AFTI ainsi que par des rencontres avec les parlementaires européens en charge des dossiers concernant le champ d'activité de l'association. La permanence et la cohérence des messages de l'AFTI en font en effet un interlocuteur reconnu et recherché. L'observatoire International a en outre pris une part active dans l'organisation, et la formalisation, des travaux de l'ETDF (European Trustee & Depository Forum), dont l'AFTI est un des membres fondateurs. ETDF a pour ambition d'être le lieu d'échanges entre les associations représentant le métier de dépositaire de fonds. L'actualité particulièrement riche en 2009 en la matière (consultation de la Commission européenne sur la responsabilité des dépositaires d'OPCVM, mise en

place des mesures de niveau 2 pour OPCVM IV et projet de directive concernant les gérants de fonds alternatifs) a en effet confirmé le besoin d'une meilleure connaissance et d'une meilleure prise en compte des enjeux liés au rôle du dépositaire de fonds européens. Ainsi, année après année, il se confirme que la dimension internationale, et plus particulièrement européenne, est devenue une composante naturelle de la quasi-totalité des initiatives et projets concernant nos métiers, aussi bien sur le plan technique que réglementaire. Depuis sa création, l'association a pris en compte cette réalité et s'est organisée pour y projeter ses valeurs et ses positions. L'observatoire International participe ainsi à une des principales missions, et, sans aucun doute, à une des principales réalisations de l'AFTI. ■



Animateur Chairman

Éric DÉROBERT

CACEIS

Membres Members

Xavier BONNERU LCL

Laurence CARON BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Florence FONTAN BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Karima LACHGAR AFTI

Fanny RODRIGUEZ SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

→ International Monitoring Group

The unit's primary role is to continuously monitor initiatives of an international nature and to inform and advise the AFTI's Board of Directors and working groups on the issues at stake and whether to take part in the related discussions by broadcasting AFTI's official positions. In 2009 AFTI contributed to 16 public consultations organised by the European Commission (on, among other things, the CESAME 2 process to harmonise European practices on corporate actions), the Committee of European Securities Regulators and the European Central Bank, in the context of the Target 2 Securities project. AFTI's international stature was also reflected through the established tradition of holding a meeting of its Board of Directors in Brussels, as well as attendance by Commission representa-

tives at AFTI conferences in Paris and meetings with Members of the European Parliament responsible for issues concerning the association's remit. The continuing consistency of AFTI's messages make its views widely recognised and much sought after. The International Monitoring Unit has also played an active role in organising and formalising the work of the European Trustee and Depository Forum (ETDF), of which the AFTI is a founding member. The ETDF aims to serve as a forum for dialogue between associations representing the fund depository profession. In this regard, 2009 was a particularly eventful year, including a European Commission consultation on the UCITS depository function, the adoption of Level 2 measures under UCITS IV and a draft directive on alternative investment fund mana-

gers. These developments confirmed the need for issues connected to the role of European fund depositories to be better understood and taken into account. It has thus become increasingly evident each year that the international – and more specifically European – dimension is now a natural component of virtually every initiative and project affecting AFTI's professions at both a technical and a regulatory level. Ever since it was formed, the association has taken this fact into account and organised itself so as to project its values and positions at an international level. The International Monitoring Unit thus plays a part in one of the AFTI's key roles and, undoubtedly, one of its main achievements. ■

→ Observatoire Internet

En 2009, l'observatoire Internet a finalisé la refonte du nouveau site institutionnel et les travaux se sont concentrés sur le développement de nouvelles fonctionnalités optimisant le site et plus particulièrement la partie réservée aux adhérents. Le site permet désormais aux adhérents d'avoir une vision globale de l'agenda des réunions et des différentes manifestations organisées par l'Association.

Concomitamment à l'arrivée d'une nouvelle secrétaire administrative, Anaïs Marche, en charge notamment de la mise à jour du site Internet, un travail de préparation au lancement d'une lettre d'actualité ainsi que la réinternalisation des e-mailings destinés aux manifestations et à la diffusion de la Lettre européenne de l'AFTI, ont pu être réalisés à l'automne 2009.

Enfin, les efforts de l'observatoire ont porté sur l'animation de la partie publique du site, avec une plus grande réactivité dans la mise en ligne des réponses à consultation et des prises de position.

Une rubrique espace presse permet également de rendre régulièrement compte des activités de l'AFTI. ■



Animateur Chairman
Karima LACHGAR
AFTI



Membres Members

Isabelle CASTEL AFTI
Bertrand DENAMBRIDE BNP PARIBAS
Bruno DOUVRY EUROCLEAR FRANCE
Christine DURAND NATIXIS
Catherine GULLY LCH.CLEARNET SA

Anaïs MARCHE AFTI
Sylvie RENEAU CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Valérie SINIAMIN-FINN SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Marc TIBI BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

→ Internet Monitoring Group

In 2009, the Internet Monitoring Unit completed its overhaul of the institution's website and focused on developing new functionalities to optimise the site and, more specifically, the members' area. The site now provides members with an overview of the calendar of meetings and various events organised by AFTI.

Coinciding with the arrival of a new administrative secretary, Anaïs Marche, with particular responsibility for updating the website, work was undertaken in autumn 2009 to prepare for the launch of a newsletter and to bring the production of event e-mails and the distribution of the AFTI's European newsletter back in-house.

The unit also concentrated on managing the public section site, including posting consultation responses and AFTI positions online more quickly. A press area also serves to provide regular updates on AFTI's activities. ■

→ Observatoire Juridique

L'actualité juridique 2009 a été intense. Des questions ont été adressées à l'observatoire par le Conseil d'Administration, ou par un autre groupe de travail AFTI. Certaines problématiques ayant donné lieu à la création de groupes transversaux (Affaire Madoff, Fonction Dépositaire... , révision du cahier des charges du teneur de compte conservateur...), l'observatoire a délégué des membres, eu égard à l'importance de la dimension juridique de ces dossiers. L'observatoire a été conduit à fournir des analyses et réponses à des questions précises, et des contributions aux sujets suivants :

- Externalisation et contrôle/audit des prestations essentielles (suite travaux 2008).
- Convention dépositaire.
- Procédure du dépositaire central en cas de défaut d'un participant sur le marché des taux (Suite faillite Lehman Brothers).
- Assemblées générales : problématique de l'attestation de participation.
- Risques de conservation sur des avoirs détenus dans les pays étrangers (Validation, enrichissement de la feuille de route à confier à un cabinet extérieur).
- Analyse de la directive européenne sur les ser-

vices de paiement (lien avec le monde des titres).

- Transfert de propriété des parts d'OPCVM.

L'affaire Madoff, et ses conséquences sur les teneurs de compte-conservateurs français, a nécessité une mobilisation forte de l'observatoire Juridique sur des problématiques qui, jusqu'à présent, n'avaient pas été imaginées. La participation des membres de l'observatoire avec des échanges fructueux a permis de dégager une position solide et affirmée de la Place. ■

Animateur Chairman

Dominique DE WIT

CRÉDIT AGRICOLE TITRES

Membres Members

Aurélie ADEL	OCBF
Bénédicte BARBEYRON.....	LA BANQUE POSTALE
Charlotte CASTEJA-LAFOURCADE .	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Thiebold CREMERS.....	BNPP
Olivier DUDOUIT	EURONEXT
Sébastien DUSSART	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Valérie GUILLAUMIN CARRE	LCH.CLEARNET SA
Philippe GOUTAY	FRESHFIELDS
Karima LACHGAR	AFTI
Emmanuelle LIESSE.....	EUROCLEAR FRANCE
Philippe LOUSKY	LA BANQUE POSTALE
Karina PERWALD-LEROY	STATE STREET
Antoine ROS	CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Sébastien ROZE	CRÉDIT AGRICOLE TITRES
Cécile SERAUDIE	CM-CIC
Chantal SLIM.....	CACEIS BANK
Pierre SUBIGER	EUROCLEAR FRANCE
Marie THEVENOT.....	AMAFI
Miriasi THOUCH.....	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Catherine ULMANN	OCBF
Chloé VAILLANT	NATIXIS
Sylvie VERNET GRUOT.....	CACEIS



→ Legal Affairs Monitoring Group

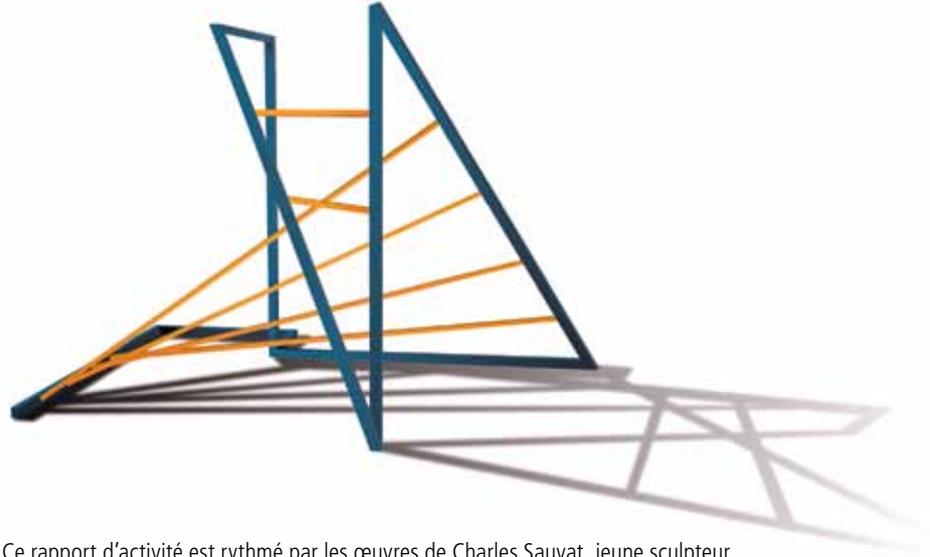
From a legal perspective 2009 was a very eventful year, with the unit fielding questions from the Board of Directors and other AFTI working groups. With cross-functional groups set up to respond to certain issues (the Madoff affair, the depositary function, the revision of custody account-keeper requirements, etc.), the unit seconded some of its members to these groups, because of the importance of the legal dimension in these matters. This voluntary coordination was organised in conjunction with the AFTI's Chief Executive, Karima Lachgar. The Group was asked to provide analysis, responses

to specific questions and contributions on the following subjects:

- Outsourcing and control/audit of essential services (further to work undertaken in 2008)
- Depository agreements
- Central depositary procedures in the event of the default of a participant in the fixed income market (following the Lehman Brothers collapse)
- General meetings: the issue of attendance certificates
- Custody risk in connection with assets held in foreign countries (validating and enhancing the roadmap to be provided to an external firm)

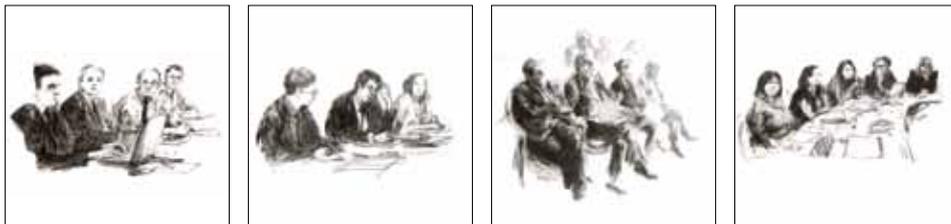
- Analysis of the European Payment Services Directive (and its relationship with the securities world)
- Transferring ownership of fund units.

In view of the Madoff affair and its consequences for French custody account-keepers, the Legal Monitoring Unit has been heavily involved in previously unimagined issues. Participation by members has led to fruitful dialogue and helped construct a robust and widely shared position within the French financial community. ■



Ce rapport d'activité est rythmé par les œuvres de Charles Sauvat, jeune sculpteur, dessinateur et graveur, que l'AFTI accompagne dans sa création artistique.

This report is illustrated by the work of Charles Sauvat, a young sculptor, designer and engraver whose artistic activities are supported by AFTI.



Rédacteur en chef : Marcel Roncin.

Comité de rédaction : groupe Communication de l'AFTI.

Réalisation : Café Noir (Rambouillet). Photos : Philippe Couette, Éric Thibaud. Impression : LFT.

Editor: Marcel Roncin

Drafting Committee: AFTI Communication Group

Produced by Café Noir (Rambouillet) Photography by Philippe Couette and Éric Thibaud Printed by LFT

afti

**Association Française
des Professionnels des Titres
Association loi 1901**

**French Association
of Securities Professionals
Not-for-profit organisation**

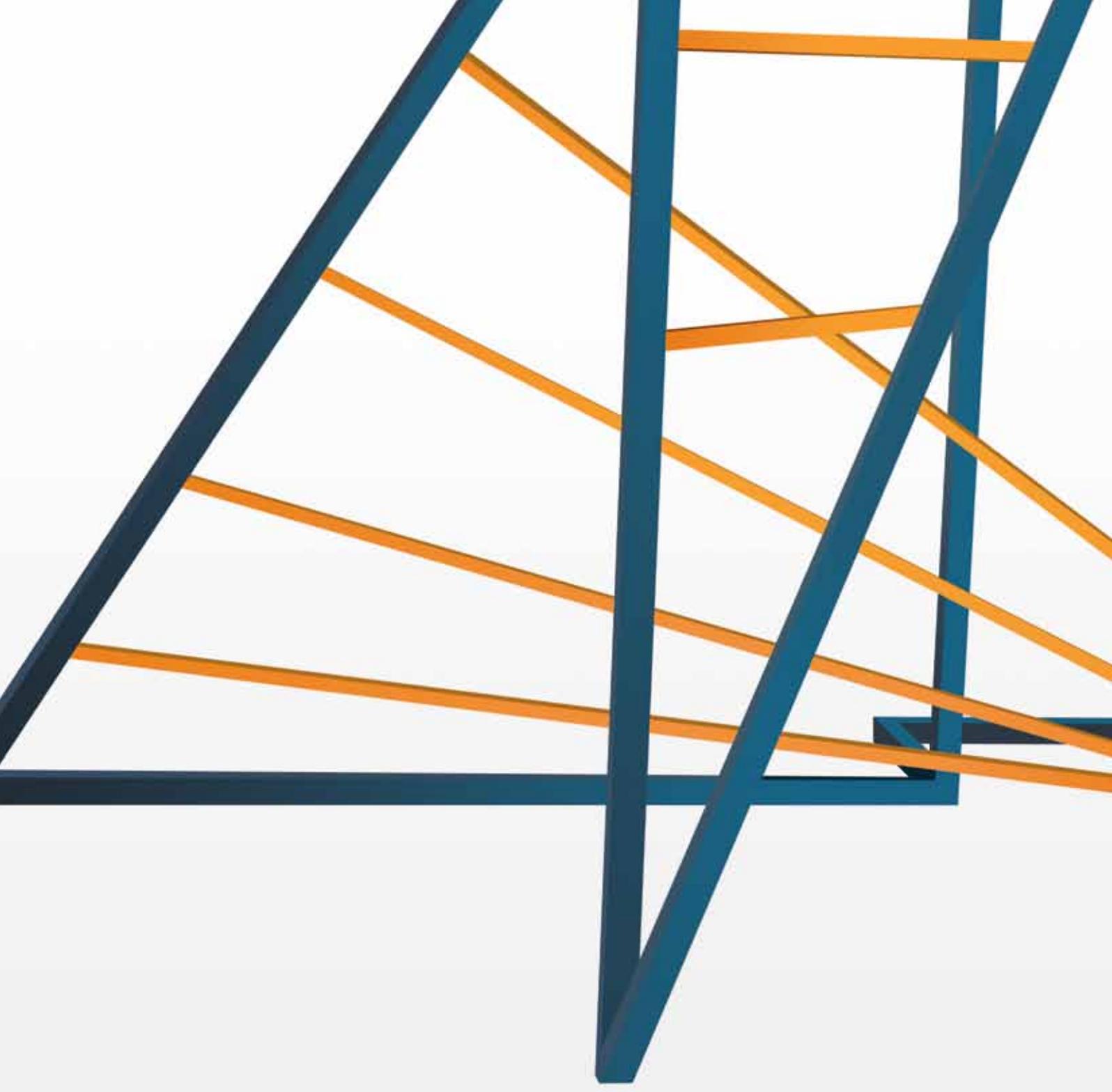
Siège social :

36, rue Taitbout - 75009 Paris
Téléphone : 01 48 00 52 01
Télécopie : 01 48 00 50 48
E-mail : secretariat.afti@fbf.fr

Head office

36 Rue Taitbout - 75009 Paris, France
Phone: + 33 1 4800 5201
Fax: + 33 1 4800 5048
Email: secretariat.afti@fbf.fr

www.afti.asso.fr



afti
La dynamique du post-marché

www.afti.asso.fr